Fribourg Suisse — 38me année. N° 284 — Le numéro Cinq centimes — Samedi 5 décembre 1908

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

M. Tittoni, ministre des affaires étrangères d'Italie, a prononcé hier vendredi son grand discours pour justifier sa politique et celle du cabinet, car quoi qu'on eût dit, tous les membres du ministère avaient voulu se solidariser avec leur collègue.

Après avoir affirmé qu'il comptait sur les promesses du gouvernement autrichien au sujet de la création d'une Université italienne, M. Tittoni a blâmé l'attitude de l'Autriche vis-à-vis de la conférence destinée à solutionner la crise orientale. On sait que l'Autriche ne veut aller à cette conférence que si l'on ne met pas en question l'annexion de la Bosnie-Herzégovine.

Au sujet de cette annexion, le député républicain Barzilai avait avancé qu'elle comportait, pour l'Italie, une compensation : la cession du Trentin. M. Tittoni a répondu que, en dehors du traité de Berlin, les intérêts de l'Italie en Macédoine et en Albanie étaient garantis par la Triplice, mais que cette garantie concernait l'éventualité de nouvelles occupations et ne pouvait se référer à l'occupation de la Bosnie-Herzégovine qui était déjà effectuée. Le gouvernement italien ne pouvait donc pas défaire une situation qui durait depuis trente années avec le consentement de tout le monde, y compris l'Italie.

Passant à la Serbie et au Monténégro, M. Tittoni a dit que, malgré *toute la sympathie de l'Italie pour* ces deux Etats, il a fallu leur mander qu'ils ne recevraient de secours que sur le terrain diplomatique et qu'ils seraient abandonnés à eux-mêmes s'ils voulaient courir l'aventure d'une guerre.

Le ministre a ensuite fait état des bons rapports qui existaient entre l'Italie et la Russie et il a dit que son pays devait persévérer dans la politique des alliances et des amitiés et que la Triplice ne devait pas être un obstacle à l'amitié avec la France, l'Angleterre et la Russie. Mais, a-t-il ajouté, il faut toujours pourvoir aux armements.

M. Tittoni a parlé le langage du bon sens et de la modération. Il a été très applaudi, et la Chambre a voté, à l'appel nominal, par 297 voix contre 140, la motion Fusinato approuvant la politique étrangère du gouvernement.

Le *Messagero* dit que la séance de jeudi a été une manifestation éloquente du patriotisme italien et qu'une nouvelle ère commençait pour l'Italie. La nouvelle ère n'a-t-elle pas commencé hier, après le discours de M. Tittoni, une nouvelle ère qui ressemble singulièrement à l'ancienne ?

* * *

On annonce de Rome que le ministre de la guerre, M. Casana, va profiter des démonstrations patriotiques de la Chambre des députés pour demander que le budget ordinaire de la *guerre soit augmenté* de 20 millions. Ce nouveau crédit serait absolument nécessaire pour maintenir 236,000 hommes sur pied.

Cette augmentation des dépenses *militaires sera le résultat le plus clair* des éloquents discours du Parlement.

* * *

Le bill d'éducation proposé à la Chambre anglaise par M. Runciman n'était du goût de personne, surtout pas des non conformistes, qui, voulant qu'on n'enseignât, dans les écoles, qu'un minimum de religion, s'aperçurent que la difficulté serait contournée par les anglicans.

M. Asquith, chef du ministère, a donc annoncé, hier vendredi, à la Chambre des communes, que, lundi, le gouvernement retirerait son bill. C'est le troisième projet de loi sur l'instruction qui passe ainsi aux vieilles lunes.

* * *

M. Clémenceau est très irrité contre l'amiral Germinet, qui a confié à un journal ce qu'il savait de l'état de la marine française. La mesure qu'on décidera contre ce commandant d'escadre sera sévère, car M. Clémenceau, depuis qu'il est chef de gouvernement, n'admet pas qu'on méconnaisse la hiérarchie et qu'on paraisse vouloir lui forcer la main en nantissant l'opinion.

* * *

Nous avons déjà parlé des sympathies que nourrit le nouveau président des Etats-Unis pour la religion catholique. Un journal puritain de Boston a même écrit que M. Taft était trop compromis avec Rome et a formulé contre lui une vingtaine d'accusations, toutes de nature religieuse. D'après ce journal, M. Taft, son épouse et son frère seraient même catholiques.

M. Roosevelt a cru qu'il était opportun de rompre le silence et de venir au secours de son cher candidat. Il l'a fait par une lettre significative dont nous donnons un résumé.

« M. Taft n'est pas catholique, dit M. Roosevelt, mais le serait-il, ce fait ne devrait empêcher personne de l'élire comme président des Etats-Unis. Vous prétendez que la majorité des non-catholiques se refuserait à appuyer un candidat catholique à la présidence. J'estime que vous calomniez odieusement vos compatriotes. Je ne crois pas que la masse des Américains ou une fraction considérable du pays puisse se laisser influencer par l'esprit sectaire au point de refuser de voter pour un citoyen honnête uniquement parce que ce citoyen aurait des convictions religieuses qui ne sont pas celles de la majorité du peuple américain. Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'il y a plusieurs Etats de l'Union où les catholiques sont aujourd'hui la majorité. J'espère que mon pays est destiné à vivre encore plusieurs siècles et qu'il y aura, parmi nos présidents, des catholiques. J'ai toujours cherché, dans ma carrière de président, à me comporter vis-à-vis de nos compatriotes catholiques comme j'aimerais voir un futur président catholique traiter les protestants. Si j'avais suivi une autre ligne de conduite, je me serais regardé comme indigne de représenter le peuple américain. »

Nos fortifications

La *Züricher Post* publie un article d'un officier supérieur sur la question des fortifications suisses.

L'auteur dit qu'il est temps d'en finir avec les airs mystérieux qu'on *prend, en haut lieu, pour parler de* ces choses. Car l'antipathie et la méfiance du peuple à l'égard des fortifications ont atteint un degré aigu.

C'est en vain que les officieux prennent des figures solennelles d'hommes chargés d'un secret redoutable. Ce prétendu secret est la pâture des discussions de cafés. *Il faut tirer le voile* et dire tout haut la vérité.

Il ne faut pas que le peuple puisse *se croire roulé par des menées secrètes* des officiers de l'état-major ni qu'il soit dans l'attente méfiante de surprises préparées par un travail de taupe de la commission des fortifications.

Si l'on veut que le peuple consente patriotiquement à des sacrifices nouveaux, il faut lui dire nettement où nous en sommes.

L'auteur fait ensuite l'historique de nos fortifications. Elles ont pour origine la crise des rapports italo-suisses. Le peuple donna son assentiment à leur construction. Celle-ci fut menée rondement, grâce aux conjonctures favorables à l'intérieur et sous l'empire de la situation extérieure (alliance de l'Allemagne et de l'Italie contre la France).

Malheureusement, la préoccupation de profiter des bonnes dispositions du peuple fit que les études préliminaires furent hâtives. Le choix du terrain fut fait trop rapidement; les types d'ouvrages défensifs furent adoptés après une étude trop sommaire. Les grandes lignes étaient arrêtées dès 1887, sur le rapport de deux officiers du génie aidés d'un général d'artillerie autrichien. Elles commandèrent toute la suite des travaux.

Le jubilé de S. M. l'empereur d'Autriche

Le jubilé de l'empereur d'Autriche a été fêté jeudi à Fribourg avec une grande solennité.

Un office d'actions de grâces a été célébré aux Cordeliers par le R. P. Michel, professeur à l'Université. Une nombreuse et brillante assistance remplissait l'église. Au premier rang, nous avons remarqué Son Excellence le ministre d'Autriche-Hongrie à Berne, baron Heidler d'Egeregg et Syrgenstein ; l'attaché militaire, capitaine d'état-major général baron de Berlepsch et des notabilités officielles et universitaires.

LA SÉANCE DU MUSÉE MARCELLO

A 11 ½ h., s'est ouverte au Musée Marcello une séance publique présidée par M. von Ettmayer, professeur à l'Université et président du Comité d'organisation, qui a exprimé en termes délicats les remerciements de la colonie austro-hongroise à la nombreuse assistance. M. von Ettmayer a donné la parole à M. le professeur Zehntbauer pour le discours de circonstance.

Discours de M. le Dr Zehntbauer

M. Zehntbauer rappelle la situation difficile où se trouvait l'Autriche lorsque François Joseph Ier monta sur le trône, à la mort de son oncle Ferdinand Ier.

Le règne de l'empereur actuel vit tour à tour les luttes et la réconciliation des races et des nationalités qui se partagent le vaste empire.

Pour donner à l'auditoire une idée des difficultés au milieu desquelles s'est effectuée l'évolution constitutionnelle de l'empire, M. Zehntbauer remonte à l'état de choses qui précéda 1848.

C'était l'époque du système provincial, c'est-à-dire que chacun des pays de la couronne avait conservé son administration traditionnelle; le lien dynastique les réunissait tous ensemble au trône des Habsbourg. La couronne tranchait les grandes questions politiques.

Depuis le statut fondamental de 1804, l'ensemble des pays soumis à la Maison de Habsbourg formait un empire héréditaire.

La Hongrie avait alors une position à *part ; la constitution de* 1722 *laterdissait* de l'assimiler à une simple province. L'Autriche et la Hongrie étaient séparées par des barrières douanières. A partir de 1825, la Hongrie entre dans une phase d'affermissement au point de vue national magyar.

La diète hongroise de 1847-1848 élabora une constitution ; celle-ci obtint la sanction de Ferdinand Ier, qui autorisa la formation d'un ministère hongrois responsable.

Cette constitution considère les autres Etats de la monarchie comme un ensemble et consacre ainsi le dualisme. Aussitôt surgirent trois divergences : les Hongrois se refusaient à reconnaître la dette publique de la monarchie ; ils s'opposaient à l'unité de l'armée et au privilège de la Banque d'émission de Vienne.

Les nationalités non magyares de la Hongrie se soulevèrent contre la constitution. La campagne se termina par la capitulation de l'armée hongroise à Vilagos.

Dès lors, le gouvernement impérial prend vis à vis de la Hongrie la même position que vis-à-vis de la Bohême après la bataille du Weissen-Berg (1618).

L'autre partie de la monarchie avait reçu la constitution du 25 avril 1848, qui unifia les pays de l'ouest et consacra le dualisme quant à la Hongrie.

Le premier acte important du nouveau Parlement fut l'émancipation des paysans. En outre, le Parlement élabora une constitution qui n'accordait à l'empereur qu'un véto suspensif et qui abolissait tous les privilèges de classes. Cette constitution était un anachronisme et ne fut jamais appliquée.

Par contre, l'empereur octroya à ses peuples la constitution du 7 mars 1849, destinée à la monarchie entière, y compris la Hongrie. La promulgation de cette constitution eut deux effets importants : à Francfort, l'assemblée nationale offrit au roi de Prusse la couronne impériale ; à Debreczin, la diète hongroise proclama la déchéance de la Maison de Habsbourg.

La révolution fut écrasée ; on revint au système de l'absolutisme et par le fait, on renonça à la centralisation de la monarchie, qui supposait un parlement national.

La guerre de 1859 ouvre une période de tâtonnements. Le dualisme est rétabli, et l'on tient compte des nationalités.

Malgré les efforts faits par le ministre Schmerling pour arriver à une unifi*cation plus étroite, le système du dua*lisme triomphe sous Belcredi et plus encore sous le ministère Beust. Le compromis (*Ausgleich*) resserre les liens entre l'Autriche cisleithanienne et la Hongrie en consacrant le principe d'unité pour l'armée, les finances et la politique extérieure.

C'est à ce moment que les Tchèques, trop délaissés, réclament eux aussi quelques droits pour les pays de la couronne de Bohême. Ecoutés par le ministre Hohenwerth-Schäffle, leurs revendications sont vivement combattues par les Hongrois et par Beust.

Le cabinet Auersperg essaya vainement de faire entrer les Tchèques au Parlement. Le comte Taaffe, plus heureux, y réussit et tenta ensuite de garder un certain équilibre entre les divers partis du Reichsrat, tout en sauvegardant la prépondérance allemande.

Bientôt commença la lutte pour la conquête du suffrage universel, égal et direct, qui fut acquis en 1906. Il forme l'apogée de l'évolution constitutionnelle de l'*empire* et est la base de l'Autriche nouvelle.

Des applaudissements nourris ont salué la péroraison du distingué professeur.

LE BANQUET

Immédiatement après la séance, a eu lieu, à l'*Hôtel Suisse*, un banquet de trente-deux couverts, présidé par le baron Heidler d'Egeregg et Syrgenstein. S. A. R. le prince Max de Saxe, décoré de l'ordre de Saint Etienne ; M. Python, président du Conseil d'Etat ; M. le conseiller d'Etat Louis Weck ; l'attaché militaire de l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Berne ; M. le Recteur et le Sénat de l'Université ; M. le conseiller *national Max Diesbach ; les présidents* de l'*Academia* et de la *Teutonia*, et plusieurs membres de la colonie austro-hongroise de Fribourg y assistaient.

Au dessert, l'ambassadeur a pris la parole.

Le toast du ministre d'Autriche-Hongrie

L'ambassadeur a tout d'abord félicité *l'Université qui s'est fait, a-t-il dit, un* nom respecté dans le monde scientifique. Puis il a continué ainsi :

J'ai à cœur de vous remercier d'avoir tenu à joindre vos vœux à nos prières pour l'auguste souverain qui célèbre aujourd'hui le soixantième anniversaire de son règne.

C'est une chose rare de rencontrer un homme qui détient depuis soixante ans une dignité, une fonction quelconque ; mais combien plus rare, de célébrer le soixantième anniversaire de l'avènement d'un souverain. Nous fêtons donc aujourd'hui le jubilé de l'auguste descendant de cette famille de Habsbourg, dont notre pays garde le berceau. Vous avez entendu exposer les vicissitudes de la politique intérieure de la monarchie et vous aurez mesuré quelles difficultés la diversité des pays dont l'empire est formé a créées au souverain dans la recherche du bien général, quoique le bien commun ne doive être que la résultante du bien particulier des différentes parties de l'Etat.

Messieurs, quels abîmes entre l'époque qui vit naître notre souverain, celle où il prit les rênes du pouvoir et celle où nous vivons ! Quelles différences de sentiments, d'idées et de courants politiques ! Pour comprendre le passé, il nous faut le secours de l'histoire. Or, notre empereur et roi, lui, a vécu toutes ces vicissitudes.

Deux bouleversements, surtout, se sont accomplis pendant ce long espace de temps, qui ont exercé une influence profonde sur nos destinées. La première de ces transformations a été l'avènement de deux grandes puissances nouvelles, sur notre frontière nord et sur notre frontière occidentale. Ce double événement a eu l'aboutissement le plus heureux qu'on pût souhaiter, dans l'alliance qui unit aujourd'hui les adversaires d'antan. Tout le monde reconnaît maintenant que cette alliance est la sauvegarde de la paix et qu'elle n'a produit que de bons fruits.

Mais au moment où elle fut conclue, il *fallait, pour en discerner les futurs bien*faits, une clairvoyance d'homme d'Etat ; il fallait savoir lire dans l'avenir et ne pas se laisser dominer par le passé ; il fallait enfin avoir la force de subordonner toute considération d'ordre personnel aux fins générales.

L'autre événement considérable de cette période a été le remplacement d'un système *de gouvernement* à mœurs patriarcales par un état de choses constitutionnel. On sait *dans quelles traditions ont été élevés les fils* de princes, dont l'éducation s'est faite de 1830 à 1848. Qui ne s'incline dès lors avec admiration devant l'éminente sagesse du souverain qui a su se dégager de ces traditions et qui, par un acte généreux, a invité les gouvernements de la monarchie et les partis à instaurer un régime de libertés civiques sur la large base populaire du suffrage universel ?

Notre évolution constitutionnelle date de moins d'un demi-siècle. Nous en sommes à une phase que d'autres pays ont traversée bien avant nous et avec moins de difficultés, parce qu'ils y étaient préparés de plus longue date. Quoi d'étonnant que les milliers de voix nouvelles admises à se faire entendre dans les affaires de l'Etat, si diverses de provenance et représentant des intérêts si opposés, ne se fondent pas toujours en un accord harmonieux ? Il y a dans tous les pays des éléments de révolution. Mais c'est ici le lieu d'appliquer le mot d'un homme qui se connaissait en politique. Un jour, à quelqu'un qui critiquait l'alliance avec la maison de Habsbourg, le prince Bismarck répondait : « Laissez donc ! Quand l'empereur François-Joseph montera à cheval, tous le suivront tout de même. »

*Cette parole se vérifie pleinement aujour*d'hui. Notre empereur n'a même pas besoin de se montrer sur son cheval ; il n'a qu'à faire entendre sa voix et aussitôt, toute dispute s'éteint et tous le suivent. C'est ce que nous avons vu dernièrement encore avec une joie patriotique.

Un autre homme d'Etat a dit ces paroles : « Jamais l'Europe n'a eu l'intuition plus nette de la nécessité d'une grande puissance, unie sous un gouvernement monarchique, dominant sur les bords du Danube. »

Tel est, pour nous, le bilan de ces soixante années de règne.

Quel est-il pour le souverain lui-même ?

Au seul point de vue du labeur que notre empereur a accompli pendant ces soixante ans, des innombrables actes d'autorité qu'il a eu à poser, l'esprit reste confondu. Ce *matin même, tandis que la capitale s'éveille* à peine pour reprendre son train de vie journalier, le monarque octogénaire a déjà consacré cinq heures aux affaires de l'Etat.

Messieurs, songeons à l'entrechoquement tumultueux des intérêts opposés et souvent inconciliables, à la concurrence passionnée des vues adverses, qui pendant ces soixante ans ont battu de leurs vagues le pied de ce trône ! Et n'oublions pas qu'un trône est un observatoire d'où l'on ne voit pas toujours l'humanité sous ses plus beaux aspects ! Eh bien, Messieurs, notre monarque n'a pas appris, pour autant, à mépriser les hommes ; au contraire, la bonté, la douceur, la vraie compassion chrétienne pour les faiblesses et les égarements de l'humanité ; l'amour pour tous ceux qui sont soumis à son sceptre, voilà les qualités qui éclatent dans notre empereur. Et aujourd'hui comme toujours, pas de jour de repos pour lui ; pas de jour sans soucis, pas de jour qui ne lui pose à résoudre un problème difficile et urgent !

Messieurs, quand l'un de nous est accablé par le fardeau du jour, dans quel refuge cherche-t-il une heure d'oubli ? Dans la famille, auprès de sa femme et de ses enfants. Mais quel sort ont fait à notre monarque les décrets insondables de la Providence ? Lui-même, un jour, lorsqu'une funèbre nouvelle venait encore de le frapper, l'a dit en paroles poignantes dans leur simplicité : « Aucune épreuve ne me sera donc épargnée ! » Ce fut la seule fois où une plainte sortit de ses lèvres. Aucune amertume ne lui est restée de tant d'adversités et elles ne l'ont point abattu. Avec une virile et inébranlable confiance en Dieu, il s'est relevé après chaque coup, les yeux attachés sur cette étoile, cette idée qu'il a toujours mise au-dessus de tout : le devoir.

Oui, Messieurs, notre empereur est un *héros du devoir. Il est un héros du devoir,* dans ce que cet héroïsme a de plus ardu : le renoncement à soi-même. Quand le bien de tous, les intérêts qui lui sont confiés, le demandent, la première chose qu'il est prêt *à sacrifier avec joie, c'est lui-même ; le pre*mier homme à qui il demande de s'immoler, c'est lui.

Oui, Messieurs, notre empereur et roi est dans toute la force du terme un gentilhomme, non seulement dans le sens de l'Almanach de Gotha, mais dans le sens beaucoup plus élevé de la noblesse morale.

Et vous, Messieurs, qui appartenez à un vieil Etat républicain, qui unit merveilleusement les libertés civiques au sens de l'ordre et de la loi, peut-être avez-vous peine à concevoir le chaud sentiment monarchique qui nous anime ; mais il est une chose du moins que votre sens politique saura apprécier : c'est la haute signification du rôle d'arbitre dont notre monarque est investi ; ce que vous comprendrez encore, c'est la profonde reconnaissance que nous *éprouvons envers la Providence, qui a remis* le sceptre de cet arbitrage en de si dignes mains ; ce que vous apprécierez enfin, ce sont les qualités humaines dont je viens d'essayer de vous faire admirer le modèle, car ces qualités sont celles que votre peuple veut voir et qu'il admire dans ceux à qui il confie la direction des affaires communes.

Messieurs, vous comprendrez, j'en suis certain, le sentiment qui jaillit du plus profond de mon cœur, quand je salue le *jour que nous célébrons par ces mots : Dieu* garde notre empereur et roi ! Dieu le protège, Dieu le bénisse mille et mille fois ! Et vous vous associerez à moi dans une triple acclamation en l'honneur de Sa Majesté Apostolique, l'empereur et roi François-Joseph Ier.

Le discours de l'ambassadeur, si noble de pensées et de sentiments, et si délicat à l'égard de la Suisse, a été suivi d'une chaleureuse acclamation en l'honneur du vénéré souverain qui recueille, ces jours, les témoignages de sympathie du monde entier.

M. le professeur de Kowalski, au nom de la colonie austro-hongroise de Fribourg, exprime lui aussi ses sentiments de vive gratitude envers le canton et la ville de Fribourg, qui est pour tous les exilés comme une seconde patrie.

M. Python, président du Conseil d'Etat, porte son toast à l'empereur François-Joseph et à son distingué représentant en Suisse, Son Excellence le baron Heidler d'Egeregg et Syrgenstein.

M. le Dr Grimme, recteur de l'Université, célébrant la concorde qui règne entre les diverses nationalités à Fribourg et au sein de l'Université, s'associe, au nom des professeurs non autrichiens de *l'Alma Mater*, à la joie qui unit aujourd'hui autour de leur vénérable souverain tous les peuples de l'Autriche-Hongrie.

On entend encore la lecture d'un télégramme d'hommage envoyé à Sa Majesté l'empereur François-Joseph, puis M. le *professeur von Ettmayer, se faisant l'in*terprète de l'assistance, remercie l'ambassadeur d'avoir bien voulu honorer de sa présence la fête de la colonie austro-hongroise de Fribourg.

LE COMMERS

Le soir, un brillant commers réunit encore une fois les membres de la colonie *autrichienne de Fribourg et leurs hôtes,* auxquels s'étaient jointes les sections académiques *in corpore*. Plus de deux cent cinquante personnes se pressaient dans la salle des fêtes du Cercle catholique pour célébrer plus intimement le grand monarque de l'Autriche-Hongrie.

Tandis que son Excellence le baron Heidler d'Egeregg et Syrgenstein avait quitté Fribourg pour Torritet peu après 5 h, son attaché militaire, M. le capitaine baron de Berlepsch, avait bien voulu consentir à prolonger plus longtemps son séjour au milieu de nous. Il occupait la place d'honneur au commers d'hier soir, que présida avec une remarquable aisance le senior de la *Teutonia*, M. Hæusle.

La bienvenue exprimée à la nombreuse assemblée, M. Hæusle donne la parole au R. P. Michel, O. P., professeur à l'Université, qui justifie le double caractère catholique et international de notre *Alma Mater*. L'orateur y voit un motif pour nous de nous associer aux manifestations nationales des étudiants étran*gers lorsqu'elles ont, comme celle du* jubilé de l'empereur d'Autriche, un but noble et juste. Le R. P. Michel porte son toast à Sa Majesté François Joseph Ier. Les bravos éclatent en tempête, et redoublent lorsque la présidence annonce que M. le professeur Decurtins va parler.

Discours de M. Decurtins

M. Decurtins a remarqué tout d'abord que ce n'était point un effet du hasard si la fête en l'honneur du souverain vénéré qui dirige depuis soixante années les destinées de la monarchie austro-hongroise éveillait un écho de sympathie si enthousiaste dans la vieille cité des Zæhringen.

Le passé, en effet, a tressé des liens nombreux entre la Suisse catholique et la maison de Habsbourg. Au nom de cette maison, tout un monde de souvenirs se réveille, tel un trésor oublié qui, ramené au jour, s'éclaire des rayons du soleil.

Les Habsbourg ont attaché leur nom à une grande tâche civilisatrice. De même que l'œuvre des siècles se lit dans les pierres de la Hofburg de Vienne et qu'on y relève l'empreinte des civilisations successives, ainsi l'histoire nous montre dans la maison de Habsbourg un foyer permanent de culture chrétienne.

Etablie à la frontière orientale du monde chrétien, la maison de Habsbourg y a été de tout temps le pionnier des mœurs occidentales et l'histoire n'oubliera jamais ce qu'elle a fait pour la conservation et l'ex*pansion de l'idée chrétienne.*

Lorsque se produisit le grand déchirement de la société chrétienne, ce fut sous l'égide

des Habsbourg que s'opéra la concentration des éléments de conservation et que se rallièrent tous ceux qui voulaient maintenir la foi et les mœurs traditionnelles. Aussi loin que la lutte religieuse étendit ses ravages — et elle ne connut pas de frontières — aussi loin se fit sentir l'influence bienfaisante de la politique des Habsbourg, toujours vigilante à défendre le dépôt de la civilisation chrétienne.

Lorsque les grenadiers de Napoléon eurent établi dans toute l'Europe le règne de la Révolution, et que, dans le monde transformé, on tentait timidement de déployer de nouveau le drapeau des principes chrétiens, ce fut la Hofburg qui donna le branle au mouvement de la restauration catholique. Ce fut auprès des Habsbourg que les penseurs et les poètes chrétiens, les Frédéric Schlegel, les Adam Müller, trouvèrent un écho et un appui. En nobles Mécènes, méritant ce titre dans son sens le plus complet et le plus élevé, les hommes qui dirigeaient les destinées de la monarchie protégèrent les grands esprits du romantisme et surent rendre hommage à leur génie. Vienne accueillit même les champions qui avaient eu à souffrir en Suisse pour la défense des idées chrétiennes, tel que le noble Hurter, qui rencontra là-bas des esprits capables de le comprendre et Bernhard Mayer, qui, forcé d'aller manger le pain de l'exil, trouva dans la cité impériale une situation pleine d'honneur et un fertile champ d'action.

A lire tel ou tel manuel d'histoire, les mérites des Habsbourg semblent effacés de la mémoire des contemporains; même, souvent, les actes de cette auguste maison sont travestis et ses mérites changés en fautes. Mais il est un livre où l'histoire des Habsbourg est écrite en caractères ineffaçables et où pleine justice leur est rendue : c'est l'âme des peuples chrétiens d'Autriche, où vit éternellement la mémoire des services que les Habsbourg ont rendus à la civilisation chrétienne. (*Applaudissements*)

C'est là ce qui nous explique l'élan d'enthousiasme avec lequel Allemands et Magyares, Slaves et Roumains, Polonais et Ruthènes font éclater leur amour pour l'empereur François-Joseph. De pays en pays, de peuple en peuple, volent de lèvres en lèvres des vivats en l'honneur du monarque vénéré, qui, par la noble abnégation dont il donne l'exemple, incarne le type le plus élevé du chef d'Etat, uniquement préoccupé de faire jouir ses peuples des bienfaits moraux de la civilisation. (*Vifs applaudissements*)

Notre Université, qui a pour mission de répandre et d'accroître la culture chrétienne, a particulièrement sujet de rendre hommage au noble souverain qui a continué les traditions des Habsbourg.

Je porte mon toast à la maison de Habsbourg!

L'assistance applaudit chaleureusement les belles et profondes paroles de M. Decurtins.

Trois étudiants prennent successivement la parole pour dire l'attachement et la reconnaissance des peuples austro hongrois envers leur auguste souverain. Ce sont M. Strasser, au nom des ressortissants de l'Autriche; M. Pfeiffer, au nom des étudiants hongrois, et un fils de la noble Pologne, M. le comte de Styrsisky

M. le Dr Gremme, recteur de l'Université, boit à la fidélité, au lien étroit qui unit les sujets à leur vieil empereur.

M. le colonel de Reynold tire d'une page de l'histoire une forte leçon de discipline et porte son toast à la vaillante armée autrichienne.

M. le Dr Lampert, pro-recteur de l'Université, célèbre la force de l'autorité, si admirablement personnifiée en la personne de Sa Majesté François-Joseph.

Enfin, M. le capitaine baron de Berlepsch, attaché militaire à l'ambassade d'Autriche, après avoir résumé très heureusement les impressions qu'éveille en lui la manifestation de la journée, lève son verre à l'armée suisse.

LETTRE DE PARIS

M. Thalamas à la Sorbonne

Paris, le 3 décembre.

Nous sommes de ceux qui, d'ordinaire, blâment les matinées et les désordres, où qu'ils se produisent. Mais il nous faut convenir que le « chahut » d'hier ne nous a scandalisé qu'à peine.

Il eut lieu en Sorbonne. Lieu auguste, mais qui en a vu d'autres. On y a cassé des vitres, tordu des becs de gaz, et les échos du vieil édifice ont retenti de refrains tout modernes. M. Thalamas qui, depuis son aventure du lycée Condorcet, se laisse peu oublier, a été l'objet de cette manifestation. On sait quel fut, après l'incident fameux de sa leçon sur Jeanne d'Arc, le *curriculum vitæ* de ce professeur. De Paris, qu'il ne quittait point, apparemment, sans esprit de retour, il fut envoyé à Versailles. Mais, comme *certain héros de l'antiquité*, la renommée de son exploit devait le devancer désormais où qu'il portât ses pas. A Versailles, M. Thalamas ne put enseigner en toute tranquillité. Il se trouva, dans la ville du grand roi, quelques amis de la bergère lorraine pour l'interrompre et le huer. Il voulut se revancher en faisant de la politique. La politique n'est elle pas le refuge habituel de ses pareils? — nous voulons dire des universitaires à qui l'air de l'Université devient irrespirable. Donc, M. Thalamas politiqua en Seine-et-Oise, et ses états de service anticléricaux lui valurent d'emblée une place dans certain comité radical ou radical socialiste. Mais le malheur voulut que, de ce côté-là encore, des bâtons arrêtassent la roue de sa fortune. En quoi M. Thalamas manqua-t-il à la discipline du parti où il venait de s'inscrire? Nous en avons perdu le souvenir précis. Nous nous rappelons seulement qu'en octobre dernier, au Congrès de Dijon, on s'occupa d'un « cas Thalamas » et que le professeur politicien dut comparaître en inculpé à ces grandes assises.

Après tant de déboires, il lui fallait une compensation. On peut supposer que des amis de M. Thalamas — il n'en manque pas, sans doute, en assez haut lieu — se mirent en campagne pour la lui procurer. Ils lui obtinrent un cours à la Sorbonne. Un cours libre, il est vrai. Mais peut-être cette porte d'entrée dans l'enseignement supérieur en vaut-elle une autre. C'est, en tout cas, nous semble-t-il, pour un professeur de lycée, une manière de promotion que d'être admis à discourir en Sorbonne.

Rendons à M. Thalamas cette justice qu'il avait choisi un sujet neutre : *Méthode dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie*. Mais, quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, son nom seul est un drapeau provocant, et l'apparition de ces trois syllabes sur une affiche de cours a suffi pour ameuter une partie du quartier latin. La leçon d'ouverture était annoncée pour hier soir, à 5 heures. A son arrivée, le conférencier trouva salle comble, et il ne put avoir un instant de doute sur les dispositions de l'assistance. Eponges mouillées, oranges, choux de Bruxelles et œufs pourris tombèrent en grêle, s'écrasant sur sa chaire, sur le tableau noir derrière son fauteuil, ou l'atteignant lui-même. En même temps des cris éclataient, accompagnés de sifflets à roulette. A peine, dans ce vacarme, put il essayer de parler, et, au bout de quelques minutes, il dut se retirer. Le patronage déclaré de M. Seignobos, son maître, venu lui serrer la main, n'avait pu lui servir de paratonnerre, ou, plus exactement, de parapluie. Un étudiant, paraît il, a tenté de le frapper. Inutile de dire que nous blâmons vivement ce jeune homme emporté. Les autres même, les crieurs et les siffleurs, n'ont pas notre approbation sans réserve. Mais nous ne pouvons sincèrement nous apitoyer sur M. Thalamas. Il a perdu hier soir, son forgnon dans la bagarre. C'est la moindre de ses mésaventures, et il les a toutes méritées. On n'offense pas impunément, dans le cœur de la jeunesse, un sentiment national qui est une religion.

La crise orientale

M. Isvolski, ministre des affaires étrangères de Russie, a déclaré que les agences officielles russes en Macédoine sont émues de la situation politique actuelle des Balkans.

— Le *Jeni Gazette* de Constantinople annonce que le contre-amiral anglais James Gross a été chargé de la réorganisation de la marine de guerre turque.

— Le comité jeune-turc ayant constaté que le cabinet montre trop de condescendance à *l'égard de l'Autriche dans* la question du boycottage, a expédié à Salonique les ordres les plus sévères pour la continuation du mouvement de boycottage.

L'AFFAIRE STEINHEIL

L'enquête de M. Briand sur le rôle de M. Leydet dans l'affaire Steinheil ne se terminera probablement pas avant quelques jours. M. Briand voulant des renseignements très complets avant de rechercher si M. Leydet n'a pas commis une faute professionnelle.

Aucune arrestation n'est encore opérée. Les bruits qui en ont couru reposent sur aucun fondement sérieux, l'instruction n'ayant recueilli encore aucune révélation sensationnelle de Madame Steinheil. Les médecins légistes qui ont examiné le corps de M. Steinheil au moment de la première autopsie examineront, avec de nouveaux experts, le rate de Mme Japy.

La Hollande au Venezuela

Les navires de guerre *Jacob van Heemskerck*, *Friedland* et *Gelderland* ont fait jeudi une manifestation de Puerto Cabello à la Guayra. Le *Jacob van Heemskerck* est retourné dans la matinée à Willemstad et les deux autres navires vont se livrer à une manifestation analogue à Maracaïbo.

ÉCHECS ET ALERTES

Le gouverneur général de l'Afrique occidentale française vient de câbler au ministère des colonies à Paris qu'un engagement a eu lieu le 27 novembre à Aganchiche, dans la Mauritanie, entre un peloton de spahis, commandés par le lieutenant Reboul et une bande des Ouled Deïb, forte de 130 hommes. Les Français ont à déplorer la perte du lieutenant Reboul, de deux brigadiers, de dix spahis et d'un auxiliaire maure. De son côté, l'ennemi compte de nombreux morts.

Le colonel Gouraud a prescrit au capitaine Audéoud de se porter sur les lieux avec les forces nécessaires.

— Suivant des nouvelles de Berguent à Alger, le 5me escadron de spahis, parti en reconnaissance la semaine dernière, sous les ordres du commandant Daneux, a été attaqué au col d'Aouel, sur la frontière marocaine, par les Marocains. Les Français auraient eu six cavaliers indigènes tués, dont le fils du colonel Ben'Daoud, six blessés et sept chevaux tués.

La question militaire à la Chambre belge

La Chambre belge a continué hier vendredi la question militaire. M. Berrnaert a dit que le service personnel donnerait plus d'hommes qu'il n'est besoin vu surtout « que la fraternité des peuples va croissant. » Il s'est rallié à l'enquête acceptée par le ministre de la guerre et a opposé, à l'ordre du jour de la gauche, l'ordre du jour pur et simple, qui a été voté par 178 voix contre 70 et une abstention.

LA RUPTURE ELKINS

Un journal américain a publié que la rupture des fiançailles entre le duc des Abruzzes et miss Elkins était due à miss Elkins elle même.

La fameuse Américaine millionnaire aimait, paraît il, un sous-lieutenant de l'armée américaine, et c'est lui qu'elle va épouser. C'est là évidemment une explication appelée à donner le beau rôle à miss Elkins et à mettre le duc des Abruzzes en une position un peu ridicule. Il semble que les choses se soient passées tout autrement, et que la rupture ait été voulue et imposée par la cour d'Italie elle même.

Une enquête très délicate a été menée en Amérique par une personne jouissant de toute la confiance de la maison royale; et le résultat de cette enquête a été que sans toucher en rien à l'honorabilité et à la respectabilité de la famille Elkins, on estimait qu'au point de vue mondain il valait mieux que le prince Louis de Savoie n'épousât pas la jeune Américaine.

De plus, on a été informé officieusement de Rome que le mariage Savoie-Elkins aurait très probablement fait manquer le mariage du comte de Turin et de la princesse Patricia de Connaught, que l'on croit fixé pour l'hiver prochain, quoique la communication officielle n'en ait pas encore été faite.

Nouvelles diverses

Pie X va mieux; toutefois les médecins lui ont ordonné le repos complet, car, jeudi, ayant voulu dire la messe, il avait dû reprendre le lit.

— Le roi de Portugal, rentrant de son voyage dans les provinces de son royaume, est arrivé à Lisbonne, hier vendredi, à 3 h 45 de l'après-midi. Une réception brillante à laquelle assistait le corps diplomatique a eu lieu.

— L'explorateur suédois Sven Hedin a envoyé de Kioto à Stockholm un télégramme annonçant qu'il n'arrivera pas avant le commencement de juin. L'explorateur a reçu une invitation à se rendre à Port Arthur.

Echos de partout

BONNE RIPOSTE

Le docteur Chabert, anticlérical bon teint, venait d'être nommé médecin d'un hôpital de Lyon et y faisait sa première visite, guidé par la supérieure des religieuses de l'hospice.

— Nous voilà à la salle Saint-Paul, monsieur le docteur, disait la bonne sœur.

— La salle Paul? Ah! très bien, répondait le médecin.

— La salle suivante est la salle Saint-Irénée.

— La salle Irénée? parfait.

— Pardon, Monsieur le docteur, fit la religieuse, j'ai dit la salle Saint-Irénée.

— J'ai bien entendu, Madame, mais que voulez vous? Je n'aime pas les saints.

— La supérieure n'insista point. La visite s'acheva et le médecin fut reconduit jusqu'à la porte de l'établissement. Là, la religieuse s'inclina et dit :

— J'ai bien l'honneur de vous saluer, Monsieur Bert.

— Pardon, Madame la supérieure, dit le médecin je m'appelle Chabert.

— Je le sais, monsieur le docteur, répond la supérieure. Mais que voulez-vous, je n'aime pas les chats!...

IL N'Y A PAS DE SOT MÉTIER

Le roi Léopold s'est toujours intéressé au jeu de balle, le jeu national belge.

Etant duc de Brabant, il se rendait parfois à Charleroi pour assister aux grandes luttes entre les frères Gonze et les frères Thibaut. Il lui arriva, au grand dam des gens chargés de veiller sur lui, de se mêler à la foule dans le brouhaha final.

Tous les ans, il préside la grande partie qui se livre au Sablon lors des fêtes nationales. Les joueurs sont ses amis; il vide allègrement avec eux le verre de gueuze lambic.

On raconte qu'une fois, s'entretenant avec celui qui venait d'emporter la victoire, il lui demanda :

— Quel métier exercez-vous quand vous ne jouez pas à la balle?

L'autre se mit au port d'armes pour répondre :

— Braconnier, sire!

Le joueur en question, célèbre dans les annales du jeu de balle, avait une figure si sympathique que le roi s'amusa beaucoup de cette boutade échappée à la franchise wallonne.

MOT DE LA FIN

Entre négociants :

— Mais vos deux vendeuses louchent affreusement. Vous n'avez donc pu en trouver de plus jolies?

— C'est très pratique au point de vue de la surveillance. Les clients ne savent jamais au juste de quel côté elles regardent.

Confédération

L'état de santé de M. Zemp

L'état de santé de M. Zemp ne laisserait plus d'espoir. Hier on le disait mourant. La faiblesse est très grande, l'hydropisie progresse et la fin ne serait plus qu'une question d'heures.

Depuis sa retraite du Conseil fédéral, en juin, M. Zemp a été presque constamment malade. Le vénéré magistrat n'aura pas connu longtemps le repos, après une carrière consacrée tout entière au service du pays.

Le cinquième arrondissement des C. F. F.

On nous écrit de Berne :

Le Conseil fédéral, dans sa séance d'aujourd'hui vendredi, a approuvé le projet d'arrêté fédéral présenté par le Département fédéral des chemins de fer, après préconsultation de la Direction générale des C. F. F., concernant l'organisation du cinquième arrondissement des C. F. F., formé par le réseau actuel du Gothard. Toutefois, contrairement au préavis de la Direction générale, il a décidé de ne mettre à la tête de cet arrondissement qu'un seul directeur.

On sait que la loi de 1898 prescrit un nombre de trois directeurs par arrondissement. Il s'agit donc d'un essai qui, s'il réussit, conduira à la généralisation, par voie de modification de la loi, du principe d'un directeur par arrondissement.

On nous assure de bonne source que le Département fédéral des chemins de fer s'est déjà mis d'accord avec la Direction générale des C. F. F. sur un avant-projet dont le but est de réduire les compétences des arrondissements.

Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que dans la Suisse française, on préférerait généralement décentraliser l'administration de nos chemins de fer d'Etat, dût-on, pour cela, réduire le nombre des arrondissements de cinq à trois, point de vue qui sera représenté probablement au Conseil fédéral. Dans ces milieux, on est persuadé que la diminution des compétences des arrondissements n'est qu'une mesure transitoire, destinée à préparer la suppression complète de ces organes.

Le nouvel arrondissement du Gothard. — Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a adopté un arrêté constituant pour le 1er mai 1909 un nouvel arrondissement des C. F. F., avec siège à Lucerne, comprenant les réseaux du Gothard et des lignes accessoires.

Cet arrondissement, d'un caractère provisoire, n'aura qu'un seul directeur.

Les écoles centrales en 1909. — Le Conseil fédéral a fixé comme suit les cours de l'école centrale II, savoir :

1re partie, pour capitaines, du 10 février au 13 mars, Thoune.

2me partie, pour capitaines, du 14 mars au 4 avril, Zurich.

L'affaire Wassilieff. — On nous écrit de Berne :

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre au Tribunal fédéral la question de la juridiction — Tribunal des Ordres de Saratoff — devant laquelle le gouvernement russe a renvoyé Wassilieff, et d'inviter le gouvernement impérial à suspendre la procédure dirigée contre lui en attendant la décision de notre haute cour de justice. Celle ci aura à décider si le fait de renvoyer *Wassilieff devant* le Tribunal des Ordres de Saratoff est conforme aux conditions qu'il a posées à l'extradition du prévenu.

La baisse des recettes douanières. — Les recettes des douanes continuent à baisser. Pour la troisième décade de novembre 1908 la diminution est de 315,534 fr. sur la période correspondante de 1907. Pour le mois de novembre, elle est de 655,822 fr. en comparaison de novembre 1907. Du 1er janvier au 30 novembre, cette diminution est de 1,638,064 fr.

Cantons

SOLEURE

Revision de la constitution. — Dans sa séance d'hier, le Grand Conseil soleurois a décidé la revision de la constitution, nécessitée par le projet de loi sur les traitements des instituteurs primaires. La commission ayant réduit le traitement minimum des instituteurs à 1,600 fr. et celui des institutrices à 1,400 fr., la fraction catholique a déclaré qu'elle voterait le projet, tandis que les socialistes ont déclaré qu'ils feront de l'obstruction parce qu'on ne leur a pas accordé le siège au Conseil national. L'entrée en matière a été votée à une forte majorité et le Conseil a abordé la discussion par articles.

APPENZELL

Une constitution mal faite. — Le Grand Conseil des Rhodes-Extérieures a terminé la première lecture de la loi sur les élections et votations dans les communes; cependant, comme au cours de la discussion on a constaté que le règlement de la matière était très difficile, attendu que la nouvelle constitution présente de grandes lacunes au sujet de l'introduction de la votation au scrutin secret, le Grand Conseil a décidé, en fin de compte, de renvoyer tout le projet au gouvernement.

On pense que le Conseil d'Etat présentera pour la deuxième lecture un projet complètement transformé.

TESSIN

La situation financière des instituteurs. — On nous écrit :

La question de l'augmentation des traitements du corps enseignant est enterrée, et pour longtemps. Les instituteurs savent à qui ils le doivent.

Le parti radical tessinois a montré, une fois de plus, que la loi scolaire rejetée par le peuple le 1er novembre n'avait d'autre but que la déchristianisation de nos écoles.

On connaît la situation et quelle était

ROME

(Rêverie au coucher du soleil.)

Du haut du *Janicule*, sous un ciel d'un bleu infini semé de nuages d'or, j'ai vu la cité des Césars et des Papes recevant les derniers rayons du jour dans une lueur d'apothéose.

Aucun bruit ne s'élevait de la Capitale de la chrétienté dont les maisons teintées de rose, dominées par les coupoles de ses églises, s'étageaient, à perte de vue, dans les ondulations des sept collines.

Paresseusement, comme un serpent immense se renouvelant sans cesse, le *Tibre* traînait dans l'ombre des quais ses eaux grises aux reflets de bronze, emportant ses secrets dans les profondeurs de la mer Tyrrhénienne.

Rome allait s'endormir, et dans cette nuit qui venait doucement, j'évoquais son passé; ces nuages d'or m'apparaissaient comme un mirage de ses gloires; ce fleuve, sinistre, mystérieux, fuyant dans l'ombre, me donnait la hantise des crimes révélés par l'histoire; ce soleil brillant, illuminant de ses feux le ciel et la terre, me semblait être la pure lumière du christianisme guidant les hommes vers l'immortalité.

. . . . . .

Parmi les feux du couchant, où s'entassent en cette belle fin de jour des nuages de pourpre, des formes bizarres se profilent sur l'azur, apparaissent, puis se fondent dans la gloire de l'horizon embrasé... Quelle vision! Quel rêve! Il me semble voir surgir de terre et s'élever vers le ciel la *Colonne d'or* d'où partaient pour toutes les directions les routes militaires admirablement pavées. Voilà les robustes légions qui reviennent triomphantes; les casques et les boucliers étincellent sous le soleil; sur les brises légères, voici venir comme des chars de victoire... Traîné par quatre chevaux blancs, le conquérant rentre à Rome au milieu des acclamations de la foule. *César a vaincu le monde!* c'est tout un cortège qui se presse. Précédé des licteurs portant les haches et les faisceaux, l'Empereur, entouré des chevaliers, des consuls, des sénateurs, monte triomphant au Capitole; les autels s'allument par toute la ville, les vœux de la multitude s'élèvent vers Jupiter dans la fumée des sacrifices . . . .

Mais, soudain, le décor féerique disparaît, un nuage de sang passe devant l'astre du jour. La gloire semble s'éteindre dans la mort.....

O Rome! Ville morte et vivante... Ville d'ombre et de lumière, tu es bien la Ville Eternelle, le livre d'immortalité que ne cesse de consulter le monde!...

Ville morte! Je cherche de yeux tes temples magnifiques, tes palais de marbre, tes forums, les statues d'or et d'argent de tes idoles et de tes empereurs..... Comme les arbres d'une forêt abattue, les somptueuses colonnes gisent, brisées, dans la poussière des édifices écroulés; seuls, quelques fûts de piliers, quelques sombres arcs-de-triomphe ayant résisté à la dévastation dressent encore çà et là vers le ciel leurs imposantes architectures, témoins vénérables de ta grandeur..... O dérision amère, les débris des statues de tes maîtres et de tes dieux ne sont plus que l'objet de la curiosité publique dans les musées du *Capitole* et du *Vatican!*

Ville d'ombre! Fleuve sinistre! vous faites errer ma pensée vers d'horribles visions; c'est l'histoire tragique qui se déroule dans mon esprit et la parole de *Plaute* me revient menaçante : *Homo homini lupus*, l'homme est un loup pour l'homme.

Romulus allaité par une louve devient le meurtrier de son frère, le règne du fondateur de *Rome* n'est fait que de violences et de brigandages. Ce premier roi meurt assassiné. *Tullus-Hostilius*, *Tarquin l'ancien*, *Servius Tullius* périssent également de *mort violente; sur sept rois, trois* seulement échappent aux conspirateurs.

Les rois chassés, le Consulat est établi; mais le meurtre continue de régner en maître et, en créant l'Empire, *César*, malgré ses conquêtes fameuses, après avoir connu tous les triomphes, meurt assassiné au Sénat.

La troisième époque de l'histoire romaine est plus sanglante encore.

Tibère, le cruel débauché, sous le règne duquel mourut *Jésus-Christ* sur la croix, est étouffé dans son lit sur l'ordre de *Macron*, le préfet des gardes prétoriennes.

Caius-Caligula, fils de Germanicus, devenu monstre dans la grandeur, tombe sous les coups du tribun *Chéréa*.

Claude est empoisonné par *Agrippine*, sa femme.

Néron, l'abominable tyran, le premier persécuteur des chrétiens, abandonné de ses amis et de ses gardes, se fait donner la mort par un affranchi.

Galba est assassiné.

Othon se poignarde après trois mois de règne.

Vitellius expire au milieu d'affreux tourments alors que l'on célébrait les Saturnales. On traîne son corps au Tibre avec un croc, on porte sa tête au bout d'une lance. Quelle fin pour un empereur que l'on adorait la veille!

Funeste destinée, la vision de fer et de sang se poursuit encore.

Le cruel *Domitien* tombe sous les coups des conjurés que conduit sa propre femme.

Commode est assassiné par Marcia.

Pertinax, qui s'était élevé au pouvoir par ses services militaires et ses vertus, est assassiné après trois mois de règne; il meurt en invoquant Jupiter vengeur.

Didius, l'ambitieux vieillard, achète l'Empire de Julianus, mais il est exécuté aussitôt par les Prétoriens.

Caracalla assassine *Géta* et devient lui-même la victime des conspirateurs.

Macrin est tué alors qu'il traverse en fuyant l'Asie-Mineure.

Les *Néron*, les *Caligula*, les *Domitien* semblent revivre dans *Héliogabale*, jeune empereur de quatorze ans qui se plonge dans de si horribles débauches qu'on ne peut en supporter la pensée. Il est tué avec sa mère, Soémis, à dix-huit ans. C'est le treizième empereur qui meurt de mort violente.

Alexandre-Sévère est égorgé à vingt-six ans. Les Prétoriens tuent *Maximin* tandis qu'il assiège Aquilée. *Maxime* et *Balbin* sont massacrés avec la dernière fureur pendant que le peuple assistait à des réjouissances.

Aurélien est assassiné alors qu'il allait passer le Bosphore.

Tacite, malgré ses vertus, n'échappe pas à la mort.

Probus est tué dans une sédition.

Carus, son successeur, est assassiné par *Aper*, préfet des gardes. *Numérin* subit le même sort et *Carin* est transpercé de coups par les officiers qui, à cause de lui, avaient été blessés dans leur honneur.

Et que sont ces meurtres politiques vis-à-vis des massacres et des crimes qui ensanglantèrent ces règnes, tant par les conspirations intérieures, par les persécutions que sur les champs de bataille du monde?

C'est la fin de l'horrible vision! Le nuage a passé et le soleil resplendit de nouveau à l'horizon.

Soudain, tandis que Rome se colore encore d'une clarté idéale, la cloche de *St-Pierre-in-Montorio* tinte l'*Angelus*, d'autres lui répondent de tous les campaniles.

J'entends alors au fond de mon âme la parole de l'Ange à Marie :

Ave gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.

C'est la Rome nouvelle qui m'apparaît, la *cité civante*, la *ville de lumière* sortant de l'ombre.

L'Homme-Dieu annoncé, le petit enfant de Bethléem, l'humble artisan de Nazareth a racheté le monde par sa prédication, par ses souffrances, par sa mort et par sa résurrection glorieuse.

Avant de s'élever vers les Cieux, Jésus-Christ avait dit aux douze Apôtres :

Tout pouvoir m'a été donné dans le Ciel et sur la terre.

Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites.

Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.

Et je vois ces hommes humbles et pauvres obéissant à la voix du Rédempteur et, après avoir reçu l'Esprit-Saint et fondé l'Eglise de Jérusalem, partant sans détourner la tête vers ceux qu'ils laissaient, vers leur patrie terrestre, n'ayant plus devant les yeux que le salut du monde. Ils fondèrent, avec une rapidité prodigieuse, des églises dans les trois parties du monde alors connues, et leurs membres furent appelés *chrétiens*.

Les disciples *Mathieu*, *Jean*, *Marc* et *Luc* écrivirent la vie de *Jésus-Christ*; *Pierre*, *Paul*, *Jacques* et *Jean* laissèrent des Epîtres complémentaires pour l'édification des fidèles, la confirmation des promesses divines, et ce fut ainsi que la foi s'unifia et que la conduite austère et pure des disciples la propagea en tous lieux.

Quand *Pierre* vint à Rome pour prêcher l'Evangile, la cité des Césars se livrait à tous les désordres et à toutes les abominations. En succédant à *Tibère*, *Néron*, qui savait allier les caprices les plus criminels à une sensualité sans bornes, donna lui-même l'exemple de toutes les licences et de toutes les folies. Le sang était répandu au gré de sa fantaisie; la vie des esclaves, surtout, ne comptait pas, puisqu'on en vit exécuter une fois quatre cents d'un seul maître, en vertu de la loi épouvantable qui ordonnait que lorsqu'un citoyen romain était tué chez lui, tous les esclaves qui se trouvaient sous le même toit fussent mis à mort.

Je vois *Pierre*, dans sa mission sainte, arrivant pieds nus au seuil des palais de marbre, jetant tout d'abord les yeux vers les pauvres esclaves, les attirant à lui. Et quelle joie n'eurent-ils pas d'entendre de sa bouche ces paroles de *Jésus* :

Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et fatigués et je vous consolerai.

Je vous donnerai la liberté des enfants de Dieu.

Et Pierre disait encore :

Bienheureux ceux qui pleurent!

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice!

Bienheureux ceux qui souffrent persécution, parce que le Royaume des Cieux leur appartient!

(Nos socialistes modernes ont-ils la puissance de consoler ainsi?)

la teneur de la motion Motta et de la motion Molo.

C'est dans une séance très mouvementée, tenue mercredi, que le Grand Conseil a discuté ces motions.

M. Motta, dans un discours magistral, a mis en pleine lumière les raisons qui militent en faveur de sa proposition d'augmenter les traitements; il a rappelé au gouvernement *les promesses* faites aux instituteurs avant le 1er novembre.

Le leader conservateur a été plus brillant que jamais, et sa logique aurait désarmé de loyaux adversaires.

Mais le siège du bloc était fait, et à la votation, la proposition Molo prévalut; il faudra donc reprendre le travail d'élaboration d'une nouvelle loi scolaire.

Ont voté contre la proposition Motta les députés du bloc plus un corriériste, tandis que la droite compacte votait oui.

Les instituteurs n'ont donc qu'à prendre patience.

Le Grand Conseil actuel, on le sait, est arrivé au terme de sa législature; et c'est en mars qu'il sera renouvelé.

Ce sera au nouveau Grand Conseil à trancher définitivement la question scolaire.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le choléra à Saint-Pétersbourg. — La recrudescence subite du choléra à Saint Pétersbourg effraye les autorités et la population. Un nouvel examen bactériologique a fait constater la présence du microbe cholérique dans les eaux des filtres municipaux. Si des mesures sévères ne sont pas *prises, on craint* que l'épidémie ne s'aggrave. Hier vendredi, les murs de la capitale étaient couverts de nouveaux placards rouges portant cette inscription: « Ne buvez pas d'eau non bouillie. »

Les voleurs déménagent les cloches. — Les cambrioleurs ne reculent devant aucune audace: jeudi, à Puget, près de Toulon, ils sont venus avec cheval et voiture et ont réussi à emporter une grande et lourde cloche.

SUISSE

L'actrice brûlée. — La direction du théâtre de Bâle communique que l'accident dont a été victime Mlle Fiala, brûlée à la suite de l'imprudence d'un acteur, est sans importance. Les médecins ont déclaré que l'actrice pourra reparaître sur la scène dans quelques jours déjà.

La direction du théâtre a pris les mesures nécessaires pour que *pareil accident* ne se renouvelle pas.

Les accidents du patinage. — Trois garçons qui patinaient hier sur le lac de Davos sont tombés à l'eau à la suite de la rupture de la glace.

Deux ont pu être sauvés; le troisième s'est noyé.

Revue financière

Rien de particulier à signaler en ce qui concerne la situation des bourses durant cette semaine.

Chaque année, à pareille époque, depuis dix ans, sauf en 1901, le taux de l'escompte en Suisse dépassait de ½, de 1, et même de 1 ½ pour cent le taux pratiqué dans le courant de l'été. Le même phénomène se produisait en Allemagne et en Angleterre, mais moins facilement en France, où l'escompte, grâce à la politique de la Banque de France, est beaucoup plus stable.

Cette année on fut quelque peu étonné de voir, aux environs de la Saint-Martin, le taux officiel se maintenir dans ces quatre pays, sans aucun effort; seul l'escompte privé montra quelque velléité de monter d'un demi-point.

Cette constatation permet de conclure que l'argent à courte échéance est très abondant. Selon les prévisions ordinaires, en raison des détachements des coupons à fin courant, il faut s'attendre, vers les premiers jours de l'année, à une baisse du taux de l'intérêt ou tout au moins à une *pléthore de capitaux disponibles qui* engagera enfin leurs propriétaires à les placer en valeurs à long terme, avec un revenu meilleur.

Ils n'auront que l'embarras du choix. Dans notre canton, il existe actuellement des titres excellents à 4 ½ % que l'on peut obtenir à la Banque de l'Etat et ailleurs à des cours fort abordables. Telles les obligations 4 ½ de la Brasserie du Cardinal à 99 50; les 4 ½ de la Société de Montbovon à 99.50; les 4 ½ de la Société Procédés Paul Girod à 99. Un titre de bon placement, c'est l'obligation 3 % Etat de Fribourg 1903, au prix de 82 50. L'amélioration probable des cours et l'éventualité d'un tirage au sort, dans quelques années, donneraient une mieux-value de 17 ½ %. D'ailleurs le 3 % est calculé sur le nominal, de sorte que, compté sur 82 50 l'intérêt est en réalité de 3 65 %, sans compter la différence éventuelle du cours.

Nous croyons savoir que les résultats de la Fabrique de machines de Fribourg, pour l'exercice qui va se clore à la fin du mois, sera encore plus favorable que celui de l'année dernière, qui avait *permis*, après de forts amortissements, de distribuer le 5 % aux actions ordinaires aussi bien qu'aux privilégiées.

Nos deux brasseries Beauregard et Cardinal auront, la première le 12 et la seconde le 10 courant, leurs assemblées *générales ordinaires des actionnaires.*

Les comptes présentés par la brasserie Beauregard, qui sont imprimés et publiés et dont la *Liberté* a déjà donné un résumé, présentent un beau résultat; le dividende proposé étant du 6 ½ %, *l'action a monté en bourse de Lausanne;* elle est demandée à 560, mais l'offre reste perchée à 590. A ce dernier prix, le revenu est de 5 ½ %.

Nous ignorons les résultats de la Brasserie du Cardinal.

L'action des chocolats de Villars est offerte à 51, en légère baisse sur les cours précédents. La convention des chocolateries suisses expire à fin courant; elle pourrait bien ne pas être renouvelée, les grandes fabriques étant trop portées à se faire la part du lion. La liberté et la concurrence qui en seront la conséquence donneront le signal de la chute des *sociétés mal assises. Ce qu'on* appelle en haute banque, comme en haute industrie, l'assainissement de la situation pourrait amener quelques pleurs en Israël.

ESCOMPTE OFFICIEL

Papier com., à 3 mois et protêt	3 ½ %
Avances sur oblig. dénoncées	3 ½ %
» » Fonds publics	4 %
» » lingots or et monnayés	1 %

CHANGE

Sur la France	pour 100 francs	100 10
Sur l'Italie	» 100 lires	99 87
Sur la Belgique	» 100 francs	99 70
Sur l'Allemagne	» 100 marks	122 77
Sur l'Autriche	pour 100 couron.	104 77
Sur la Hollande	» 100 florins	208 35
Sur l'Angleterre	» 1 liv. sterl.	25 13
Sur New-York	» 1 dollar	5 16
Sur la Russie	» 1 rouble	2 62

DÉPOTS

A la Banq. d'Etat	4 %	à 3 ans au pair
» »	3 ¾ %	à 1 an » »
» »	4 %	sur Carnet d'Ep.
» »	3 ½ %	en compte cour.
» »	3 %	en comp. de chèq.

Derniers cours :

OBLIGATIONS

%		
3	diff. Confédération, 1903	85 25
3 ½	» Série A.-K.	95 35
3	Fribourg, Etat, 1892	430 —
3	» » 1903	408 50
3 ½	» » 1899	483 —
4	» diff. 1907	490 —
3 ½	Valais » 1898	460 —
5	» » 1876	110 —
3 ½	Tessin » 1893	92 —
3	Empire allemand	83 50
3	Rente française	97 —
3 ¾	» italienne	102 —
4	» or Autriche	95 25
3 ½	Soc. navigat., Neuch.-Morat	97 —
4	» » »	95 —
3 ½	Fribourg, Ville, 1890, gar. Etat	91 —
3 ½	» » 1892 gaz	90 —
3 ¾	» » 1902	94 —
3 ½	Bulle » 1re hyp.	92 —
4	Bulle » 1899	96 —
2	Banq. d'Etat, à primes, 1895	62 —
3 ¾	Banque hypoth. Suisse	91 50
3 ¾	Caisse hyp. frib. Sér. P. R. S.	92 —
4	» » » »	98 —
4	Bulle-Romont 1894	96 —
4 ½	Tramways de Fribourg	99 50
4 ½	Funic. Neuveville-St-Pierre	99 50
4 ½	Hydro-électr., Montbovon	99 50
4 ½	Procédés Paul Girod	501 50
4 ½	Brasserie du Cardinal	99 50
4 ½	*Gr. Bras. Beauregard* av. hyp.	100 —
4 ½	5 » » s. hyp.	96 65

LOTS

Fribourg, Etat	1860	de Fr. 15	35 —
» »	1902	» 15	14 50
» Ville	1878	» 10	14 50
»	1898	» 20	11 50
Communes frib.	3 % diff.	» 50	50 25

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 5 décembre 1908

BAROMÈTRE

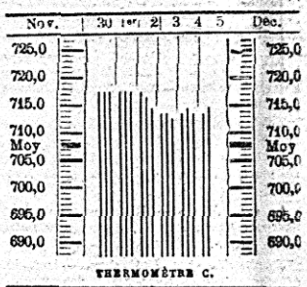

THERMOMÈTRE C.

Nov.	30	1er	2	3	4	5	Déc
8 h. m	—3	—4	—4	—4	—4	—5	8 h. m
1 h. s	—3	—7	1	1	—1	—1	1 h. s.
8 h. s	—3	—3	—2	—1	—2		8 h. s.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 5 décembre, à 7 h.:

Brouillard dans nos contrées ainsi qu'à Bâle et Zurich. A Fribourg, *soleil* dès 9 heures. Partout ailleurs, très beau temps dès le matin.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 5 décembre, midi.

Ciel variable. Les brumes vont cesser lentement. Température vers zéro.

ACTIONS

Banque nationale	nom.	500-250	499 —
Caisse hyp. frib	»	500 —	595 —
Banque cant. frib.	»	500 —	625 —
Crédit gruyérien	»	500 —	620 —
» » part de fond.			100 —
Crédit agric. ind., Estav.	»	500 —	615 —
Banque Ep. et p. Estav.	»	200 —	210 —
Banque pop. Gruyère	»	200 —	300 —
Banque pop. Glâne	»	100 —	125 —
Bulle-Romont	»	500 —	492 50
Tramways de Fribourg	»	200 —	75 —
Fun. Neuvev.-St-Pierre	»	200 —	145 —
Hyd.-élect. Montbovon	»	500 —	— —
Condensateurs électr.	»	500 —	495 —
Fabrique Engr. chim.	»	500 —	630 —
Fabr. mach., Frib. ord.	»	200 —	190 —
Fabr. de mach., priv.	»	500 —	500 —
Teintur. de Morat, priv.	»	250 —	210 —
Chocolats Cailler, jouis.	»	— —	822 50
Chocolats de Villars	»	50 —	50 —
Gr. Bras. Beauregard	»	500 —	575 —
Brasserie du Cardinal	»		— —
Chartreuse suisse (Cl.)	»	500 —	— —
Papeteries de Marly	»	1000 —	1010 —
L'Industrielle	»	100 —	110 —

Voilà le pauvre pêcheur de *Galilée* fondant son *Eglise selon les prescriptions* du divin Maître, fort de cette parole :

Et ego dico tibi, quia tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam...

. . . . . .

Le soleil s'est effondré maintenant parmi les vapeurs rousses du couchant, dans la direction de *Civita-Vecchia* et de la mer; et pourtant, comme nous voyons les sommets des Alpes se revêtir d'une clarté mystérieuse longtemps après avoir reçu les derniers rayons de l'astre du jour, Rome s'illumine encore d'un reflet doré, le crépuscule semble succéder au crépuscule, les couleurs se fondent et s'harmonisent; le spectacle est d'une douceur infinie.

Et mes regards se portent vers la basilique de Saint-Pierre, le chef-d'œuvre de *Bramante*, de *Raphaël* et de *Michel-Ange*, dont le dôme immense élève la Croix triomphante dans les nues...

Là est le siège du Chef des Apôtres, debout depuis dix-neuf siècles; le trône le plus ancien et le plus respectable du monde, sur lequel se sont succédé jusqu'à ce jour 265 papes et qui a triomphé de toutes les persécutions, comme l'avait promis le Christ.

Rome se vantait d'être une ville consacrée dès son origine par son fondateur au dieu de la guerre; c'était sous ses auspices qu'elle s'imaginait avoir dompté les nations. Ne pas reconnaître ses dieux, c'était renverser les fondements de l'Empire.

Dès que le christianisme parut, les maîtres de la terre se soulevèrent contre lui; les sens, les passions, les intérêts combattaient pour l'idolâtrie; les plaisirs, les jeux, les spectacles et la licence faisaient partie du culte des idoles; les fêtes du paganisme n'étaient que des divertissements. Aussi, depuis le règne de *Néron* jusqu'à celui de *Constantin le Grand qui déclara la religion* chrétienne religion d'Etat et transporta le siège de l'Empire en Orient, les disciples de *Jésus* ne cessèrent d'être persécutés; les *fauves les déchirèrent dans les cirques; le* sang des martyrs inonda les arènes; les bûchers *s'allumèrent pour tous les spectacles*, pour toutes les réjouissances . . .

C'est sur cette esplanade du *Janicule* où je rêve en cette belle fin de jour que Pierre fut mis en croix sur l'ordre de *Néron*, alors que Paul avait la tête tranchée aux Eaux Salviennes.

Le Chef des Apôtres n'entendait-il pas, à cette heure suprême, la douce voix du Maître lui répétant de nouveau par trois *fois : Pierre, m'aimes-tu? Et comme* autrefois, près de la mer de Tibériade, le disciple ne répondait-il pas, se préparant au supplice :

Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime!

— *Pais mes brebis*, avait dit *Jésus*. La parole s'était accomplie ainsi que sa prophétie :

Lorsque vous serez devenu vieux, vous étendrez les mains, un autre vous ceindra.

Pierre étendit donc ses mains sur le bois de la croix, il y fut attaché et crucifié en *face de cette ville qu'il avait évangélisée*, où il avait fondé l'Eglise du *Christ*. . . .

. . . . . .

Et je pense que du Pape qui occupe le premier Siège de l'Eglise, auquel succéderont d'autres Papes, on remonte sans interruption jusqu'à Pierre, établi Prince des Apôtres par Jésus-Christ même, duquel on va jusqu'à Aaron et Moïse, jusqu'aux patriarches, jusqu'à l'origine du monde!

Quel enchaînement merveilleux dans cette généalogie du christianisme, quelle consolation, quels motifs de foi pour les Enfants de Dieu!...

. . . . . .

Rome s'endort, la nuit est venue, tout se fond dans une teinte violette et rose; une *étoile d'or*, laisse descendre sur le monde l'espoir du réveil immortel.

JOSEPH HUSSON,
art.-peintre.

SOMMAIRE DES REVUES

LA VIE MUSICALE. — N° 6. — Rue de Bourg, 35, Lausanne.

Sommaire : Une réforme à tenter, Edmond Monod. — Concerts d'orgue (suite et fin), Georges Humbert. — Miss Brun, drame lyrique en quatre actes, poème et musique de Pierre Maurice, Gustave Doret. — La musique en Suisse : Suisse romande; Suisse allemande. — La musique à l'Etranger : Allemagne, Marcel Montandon; Belgique, May de Rüdder. — Echos et Nouvelles. — Nécrologie. — Bibliographie. — Calendrier musical.

CHRONIQUE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE LAITIERE. — 5 décembre.

Une ferme pratique. — Horticulture. — Marché concours de bétail gras. — Elevage de l'espèce bovine. — Utilité et pratique du chaulage. — Le bétail suisse. — Les bienfaits de l'agriculture. — L'Union suisse des pay ans. — L'apiculture dans le canton de Fribourg. — Obstbau. — Sociétés d'agriculture. — Revue commerciale agricole. — Marktrundschau. Landwirtschaftliches. — Divers. — Statistique des foires au bétail.

Nouvelles de la dernière heure

La santé de Pie X

Rome, 5 décembre.

Le Saint-Père est rétabli. Il dit de nouveau la messe. Mais ses médecins l'obligent à se ménager et à ne pas reprendre encore ses audiences.

Préparatifs de l'Autriche

Paris, 5 décembre.

Le correspondant berlinois de l'*Echo de Paris* dit que malgré les démentis officiels, les autorités autrichiennes opèrent une formidable concentration militaire en Bosnie. Le *Berliner Tageblatt* et le *Lokalanzeiger* affirment que plus de 100,000 hommes sont déjà concentrés en Bosnie.

Paris, 5 décembre.

On mande de Vienne au *Matin :*

La conférence réunie depuis deux jours sous la présidence de l'empereur a discuté les mesures qu'il conviendrait de prendre en cas de conflit armé. On dit que le prince héritier serait partisan de la guerre. On ajoute que la visite de l'empereur Guillaume avait eu pour but d'examiner la question des mesures à prendre pour agir de concert dans une guerre avec la Serbie.

Autriche et Monténégro

Paris, 5 décembre.

On mande d'Agram au *Matin :*

Cattaro est bombardé depuis hier matin vendredi par les Autrichiens. Le ministre de la guerre à Vienne prétend n'avoir aucune information de ce genre.

Bruit de dissolution

Londres, 5 décembre.

Le reporter parlementaire du *Daily Telegraph* annonce que, dans les milieux autorisés, on discute la question de la dissolution probable du Parlement. Plusieurs membres influents du cabinet proposent de fixer la date des nouvelles élections au mois prochain.

La révolution triomphante à Haïti

Port-au-Prince, 5 décembre.

Le général Simon fera son entrée triomphale dans la ville aujourd'hui samedi. Il a concentré 5 à 6000 hommes *au quartier général situé à une* quinzaine de kilomètres. Le comité de salut public a organisé la police municipale et établi un certain nombre de nouveaux commissariats de police.

Saint-Thomas, 5 décembre.

Deux cents réfugiés politiques haïtiens, parmi lesquels le général Anténor Firmin sont partis il y a quelques jours pour rentrer à Haïti.

Londres, 5 décembre.

Plusieurs journaux reçoivent une dépêche de Kingston (Jamaïque), disant que le général Fouchard, candidat à la présidence de la république de Haïti, est parti hier vendredi pour Port-au-Prince, accompagné de trente réfugiés politiques.

Un nouveau sultan marocain

Casablanca, 5 décembre.

Un message qui vient d'arriver annonce que Moulaï Mohammed qui se dirigeait sur Fez avec une escorte hafidiste a été arrêté par la tribu des Zemmour et proclamé sultan. La méhalla hafidienne aurait été dispersée. La nouvelle paraît vraisemblable.

Paris, 5 décembre.

L'*Echo de Paris* apprend de Tanger :

Des télégrammes venus de Rabat confirment la délivrance de Moulaï Mohammed et sa proclamation comme sultan. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre dans les diverses tribus. Les autorités hafidiennes à Rabat sont très inquiètes.

Moulaï Mohammed ben el Hassan est l'aîné des fils du sultan Moulaï el Hassan.

En 1893, quand celui-ci partit pour son expédition au Tafilelt, il laissa Moulaï Mohammed comme khalifa à Marakesch et le désigna comme successeur éventuel au pouvoir.

Mais la conduite du jeune vice-roi fut déplorable; son naturel brutal et cruel le fit détester de tous, et notamment des caïds qu'il prenait plaisir à humilier en public en les faisant courir à pied aux côtés de son cheval. Aussi quand Moulaï el Hassan revint du Tafilelt, il fut saisi de nombreuses plaintes contre son fils aîné, qu'il destitua au profit du jeune Abd el Aziz.

Moulaï el Hassan mourut le 4 juin 1894. Abd el Aziz fut proclamé.

Lorsqu'Abd el Aziz quitta, il y a quelques mois, Fez pour Rabat, Moulaï Mohammed l'accompagna, et quand l'infortuné sultan se mit en route pour son expédition désastreuse sur Marakesch, son frère fut envoyé sous escorte à Casablanca, d'où, il y a quelques jours, il fut mandé à Fez par Moulaï Hafid.

Son prestige vient de s'accroître encore d'une façon assez singulière.

On sait que Moulaï Mohammed était étroitement surveillé à Casablanca. Or, il y a quelques jours, voyant venir Moulaï Zeyn, frère de Moulaï Mohammed, avec une escorte de soldats, le factionnaire marocain crut à une tentative d'enlèvement et avisa ses chefs qui envoyèrent un détachement pour empêcher la fuite de Moulaï Mohammed.

Quand ce dernier fut informé de ce que signifiait ce développement de forces, il fit appeler le factionnaire, le tança vertement et le congédia en exprimant le vœu qu'Allah le rendît aveugle, puisque ses yeux le servaient si mal.

Le lendemain, le pauvre diable se réveilla complètement aveugle, et ce « miracle », un cas d'autosuggestion chez un sujet hystérique (?), devint pour les indigènes une preuve évidente des vertus surnaturelles de Moulaï Mohammed et de sa qualification pour le pouvoir suprême.

L'affaire d'Aoual

Alger, 5 décembre.

Une dépêche reçue de Berguent dit que les renseignements détaillés manquent encore sur le détachement attaqué au col d'Aoual (voir *Etranger*). Tout ce qu'on sait, c'est qu'une reconnaissance venait d'effectuer une randonnée pacifique dans une partie de la Haute-Moulouia quand l'avant-garde fut assaillie à coups de fusils. Le maréchal des logis qui commandait cette avant-garde lutta vaillamment avec sa petite escorte, mais il succomba bientôt ainsi que la plupart de ses cavaliers, avant que le gros de l'escadron pût leur porter secours. Le général Lyautey qui se trouvait en tournée dans les environs s'est rendu sur les lieux.

Les cambrioleurs d'églises

Riom, 5 décembre.

Après les plaidoiries, le jury de la Vienne a rendu un verdict négatif en faveur de Dufay et de Tricou, et affirmatif en ce qui concerne Antony Thomas, son frère François et Faure. En conséquence, Dufay et Tricou sont acquittés. Antony Thomas est condamné à six ans de travaux forcés, François Thomas et Faure à deux ans de prison avec fusion de la peine prononcée par la cour d'assises de Limoges.

Reims, 5 décembre.

Des malfaiteurs ont cambriolé l'église de Maisons. Après s'être introduit dans l'édifice en brisant une porte à coups de hache, *ils livrèrent la sacristie au pillage, s'emparant* entre autres de deux calices et d'un ciboire. Ils essayèrent ensuite de mettre le feu à l'église, mais le curé, aidé du sacristain, put éteindre le commencement de l'incendie. Avant de fuir, les *cambrioleurs ont également cambriolé* une chapelle dans le cimetière.

Sept femmes tuées par un éboulement

Potenza (Sud de l'Italie), 5 décembre.

Hier matin, vendredi, à Palmira, 9 lavandières ont été ensevelies sous un éboulement. On se porta rapidement à leur secours. Les sergents de ville retirèrent 7 cadavres des décombres. Les deux autres femmes sont *grièvement blessées.*

Accident de montagne

Insbruck, 5 décembre.

Le chasseur tyrolien Alexandre Hill a fait une chute mortelle dans la montagne près de Rehpirschen. C'est le quatrième membre de la famille qui, en une année, perd la vie dans la montagne.

Un crime

Munich, 5 décembre.

Un paysan, nommé Jean Schnelle, a été assassiné près de Höchstädt (Bavière). *Il a été frappé de nombreux* coups de couteau à la tête et à la poitrine. L'un des meurtriers, le nommé Gaspard Böhm, petit fermier, âgé de 34 ans, a été arrêté; il a dénoncé comme son complice un menuisier nommé Charles Kramer, 29 ans, marié. Böhm, individu querelleur et vindicatif, avait été condamné, sur dénonciation de la victime, à plusieurs jours de prison. Il a agi par vengeance. Comme il n'osait pas s'attaquer seul à un homme grand et fort, il s'affilia pour faire le coup avec Kramer, lequel a déjà subi une peine de 6 années de prison. Kramer a fabriqué un cercueil pour sa victime et y a fait entrer lui-même le cadavre de Jean Schnelle.

En Perse

Tabriz, 5 décembre.

Jeudi, tous les habitants de Tabriz ont été invités par une proclamation à se réunir pour délibérer sur la situation actuelle. Un meeting a en conséquence été tenu vendredi. 3000 Arméniens et musulmans y assistaient, ainsi que Satar Khan et Bugir Khan. Les orateurs musulmans ont remercié les organisations arméniennes de l'aide prêtée aux révolutionnaires et ont insisté sur la nécessité de déposer le schah. Un orateur arménien a glorifié la victoire remportée en commun sur les réactionnaires et a préconisé l'union des deux nations pour lutter contre l'ennemi commun.

Hollande et Vénézuéla

Wilhemstaad, 5 décembre.

On considère la croisière effectuée par les navires de guerre hollandais comme une indication que les préparatifs pour un blocus effectif des ports vénézuéliens sont terminés.

SUISSE

Le « Coquemar du Diable »

Cossonnay, 5 décembre.

Les avocats Schopfer et Rapin, défenseurs des jeunes gens impliqués dans l'affaire du « Coquemar du Diable », où le Fribourgeois Cochard a trouvé la mort, ont adressé à la cour de cassation pénale des recours en réforme et en nullité contre le jugement prononcé par le tribunal de Cossonay, le 2 décembre, contre leurs clients.

Mises de vin

Lausanne, 5 décembre.

Hier soir vendredi ont continué les mises des vins récoltés en 1907 dans les vignes de la commune de Lausanne. La cave de la Grenette (Lausanne), 33,700 litres, s'est vendue de 34 à 37 cent.; la cave du Faux-Blanc (Pully), 8800 litres, de 43 à 47; les Boverattes (Pully), 18,000 litres, de 40 ½ à 46; les Chênes (Lutry), 7200 litres, de 43 à 44 ½; le Burignon, 14,000 litres, 80 ½ à 86; Dézaley d'Oron, 18,000 litres, 80 ½ à 90 ½; Dézaley de la ville, le bouquet, 21,800 litres, de 1 fr. à 1 fr. 12 ½ cent.

Condamnation d'un déserteur

Neuchâtel, 5 décembre.

Le tribunal militaire de la IIme division a condamné par contumace le nommé Jacob Schwab, du bataillon de fusiliers 17, *pour désertion*, à 40 jours de prison et deux ans de privation de l'exercice des droits civiques.

Les nouveaux abonnés à la « Liberté » pour 1909 recevront le journal dès ce jour sans augmentation de prix.

Article d'or et montres
or, 18 carats contrôlé
se trouvent en choix magnifique dans notre nouveau catalogue (env. 1250 dessins photogr.). *Demandez-le gratis.* — **E. Leicht-Mayer & Cie, Lucerne.** XI, près de la cathédrale. H 6200 Lz 4820

Voulez-vous constituer une dot à votre petite fille?
Quelle maman pourrait résister à cette proposition? Et comme il lui est facile de satisfaire son désir.
Il suffit de s'adresser à une de nos anciennes Compagnies françaises d'assurances sur la Vie et d'y souscrire un contrat d'assurance dotale et la dot rêvée est ainsi assurée dès le paiement de la première prime. 1401
Aucune Société ne donne plus de sécurité que la Compagnie le PHENIX (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) **qui opère en Suisse depuis soixante-trois ans.**
Renseignements au siège de la Compagnie, 33, rue Lafayette, et à l'**Agence de Fribourg.**

Vous reconnaîtrez certainement que les véritables Pilules Suisses du Pharmacien Richard Brandt sont un remède populaire très goûté. Voici ce qu'en dit le Dr méd. G. Hanss, médecin de district, à Meiswitz, Saxe : « Vos Pilules Suisses sont *un remède populaire très apprécié* dans mon district, à cause de leur action prompte et efficace et elles sont souvent demandées par les ouvriers. — Le seul vrai dépu*ratif existant. — La boîte avec étiquette* « Croix blanche sur fond rouge et la signature Richard Brandt », à 1 fr. 25 dans les pharmacies. 343

Nouvelle intéressante
Nous apprenons que la maison Schuler & Cie, à Kreuzlingen, qui fabrique la « lessive Schuler à base d'ammoniaque et de térébenthine », bien connue des ménagères, vient de lancer un nouveau produit à base d'oxygène, le « Perplex », agissant, paraît-il avec une puissance vraiment extraordinaire dans toute opération de blanchissage et de nettoyage. Le « Perplex » ne nécessite aucun autre ingrédient, fait à lui seul tout le travail et convient à n'importe quel procédé de blanchissage. Des dépôts vont être créés partout. Toute personne soucieuse de ses intérêts ne manquera pas, croyons-nous, de demander à son fournisseur un mode d'emploi et de faire un *essai du « Perplex »* le plus moderne des produits pour le blanchissage. 4818-1939

FRIBOURG

Conseil d'Etat. *Séance des 2 et 4 décembre 1908.* — Le Conseil prend acte des lettres de condoléances adressées à l'occasion de la mort de M. O ly, par le Conseil fédéral, les gouvernements des Etats confederés, ainsi que par le Tribunal cantonal et diverses notabilités.

Il approuve un projet présenté par la commission d'endiguement du ruisseau de Coppet, rière Charmey, pour l'exécution de divers travaux de parachèvement, et les plans et devis élaborés par le département des ponts et chaussées pour la reconstruction du pont sur le ruisseau du Fossard (route communale d'Estavannens à Grandvillard).

— Il délivre une patente d'avocat à M. Perrier, Ernest, fils d'Emile, de Châtel-Saint-Denis, domicilié à Fribourg.

— Il autorise M. Aeby, Pierre, fils de Paul, licencié en droit, à Fribourg, à pratiquer devant les tribunaux inférieurs, sous la direction et la responsabilité de M. l'avocat Alfred Chassot.

— Il accorde à M. Wuilleret, Romain, fils d'Alexandre, à Fribourg, porteur d'un diplôme fédéral de pharmacien, l'autorisation d'exercer son art dans le canton de Fribourg.

— Il nomme :

M. Ruffieux, Alphonse, à Hauterive, professeur à l'école secondaire de la Glâne, à Romont, spécialement pour l'enseignement du chant et de l'allemand ; M. Annen, Hans, à Schwyz, institut-ur aux écoles primaires de Fribourg ; M. Folly, Emile, feu Jules, inspecteur du bétail du cercle de Villarepos ; M. Torche, Henri, à Cheiry, inspecteur du bétail du cercle de Cheiry.

Mgr Le Roy à Fribourg. — S G. Mgr Alexandre Le Roy, Evêque titulaire d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-E-prit, qui a passé de longues années dans les missions africaines, où il a rendu les plus grands services non seulement comme missionnaire, mais comme explorateur, est arrivé à Fribourg, pour faire une visite aux jeunes membres de sa Congrégation qui se préparent aux missions en suivant les cours de la Faculté des sciences.

Mgr le Roy célébrera demain l'office pontifical en l'église de Saint-Nicolas.

La conférence d'hier soir. — Nous sommes forcés d'ajourner à lundi le compte rendu de la brillante conférence donnée hier soir à la Grenette par M. le Dr Besson, directeur au Grand Séminaire.

Conférence d'Esparbès. — Les personnes qui ont retenu des billets pour cette conférence, qui aura lieu jeudi prochain 10 décembre à la Grenette, sont priées de bien vouloir les prendre au plus tôt au magasin de musique, 29, rue de Lausanne.

Conseil général. — Le conseil communal et vingt huit conseillers généraux — sur 80 — ont assisté à la séance du conseil général d'hier soir.

Toutes les propositions du conseil communal ont été adoptées sans modification, à la presque unanimité.

En conséquence, le conseil communal a été autorisé à négocier un emprunt provisoire de 155,000 fr. à la banque Week, Æby et Cie, à un taux d'escompte de 3 3/4 % net.

Le projet d'agrandissement et de transformation de l'Usine à gaz a été voté tel quel. M. Wassmer exprime à ce sujet le vœu que l'entreprise favorise les industriels et commerçants de la place.

On ratifie ensuite les comptes de l'Usine à gaz, bouclant par un bénéfice de 9546 fr. ; et l'on vote divers crédits supplémentaires.

La séance est levée à 9 h.

Auteur de deux nominations. — Il y a quelque temps, un concours s'ouvrait à Romont en vue de la nomination d'un maître de chant aux écoles de la ville. Le concours fut suivi d'un examen auquel prirent part deux concurrents, l'un Fribourgeois et l'autre d'origine vaudoise. Les deux postulants étaient sensiblement d'égale force. Toutes choses égales d'ailleurs, le Conseil d'Etat à qui il appartenait de ratifier la nomination, se prononça en faveur du candidat fribourgeois. De la tapage dans la presse de l'opposition, surtout dans la *Gruyère*, accusant le gouvernement de parti-pris politique et d'injustice à l'égard du candidat malheureux.

Peu de temps après, un concours de même nature que celui de Romont s'ouvrait à Bulle. Il s'agissait de remplacer M. Castivez, directeur de musique, qui venait de partir pour Yverdon. Le concours fut de même suivi d'un examen que subirent deux candidats, dont l'un n'était autre que le candidat vaudois évincé quelques jours auparavant à Romont. A son tour, le conseil communal de Bulle a délaissé le candidat mis de côté à Romont et nommé, comme on le sait, à la presque unanimité des voix, M. Mattioli, aux fonctions de directeur des Sociétés philharmoniques de Bulle.

Et la *Gruyère* ne trouve rien à dire en faveur du candidat malheureux.

Maison des œuvres paroissiales. — La section de Fribourg de l'Association populaire catholique suisse procédera le mardi 8 décembre, à 4 h. du soir, à l'inauguration de la Maison des œuvres paroissiales du Rectorat de Saint Jean, qui se trouve au N° 227 de la Planche Supérieure.

Le programme de la cérémonie comprend :

Bénédiction de la Maison et allocution par Mgr Esseiva, président cantonal de l'Association populaire catholique suisse ; chant par le chœur d'hommes *La Mutuelle* ; discours de M. Honoré Von der Weid, président de la Section de l'Association populaire catholique suisse de la ville ; chant par le chœur mixte *La Cæcilia* ; discours de M. Isidore Progin, président de la Sous-Section des Jeunes Gens du Rectorat de Saint-Jean ; chant par *La Mutuelle* ; autres discours ; chant par *La Cæcilia*.

Les membres de l'Association catholique ainsi que les Sociétés de la ville ont été invités à participer à cette fête qui fait le plus grand honneur aux populations des bas-quartiers.

Conférence à la fédération ouvrière fribourgeoise. — Demain dimanche, 6 décembre, à 8 h. du soir, au Cercle social, Grand'Rue 13, conférence avec projections lumineuses par M. J. Brunhes, professeur. Sujet : La *Palestine*. MM. les membres actifs et honoraires sont instamment priés d'assister à cette conférence.

Asile de l'Auge. — La fête de l'Arbre de Noël pour les petits enfants qui fréquentent les classes enfantines de l'Auge aura lieu les 13 et 14 décembre. Les dons seront reçus avec reconnaissance chez Mlle von der Weid, Grand'Rue 18 ; chez Mlle Anna de Weck, rue de Romont, et chez les Sœurs Théodosiennes, rue de la Lenda.

Etudiants bulgares. — La section *Bratstvo* des étudiants bulgares de l'Université fêtera dans une réunion qui aura lieu demain soir, dimanche, à 8 h. ½, aux Charmettes, l'acquisition de son drapeau.

Aidez-vous les uns les autres. — Il y a bientôt un an, c'était à Noël 1907, la Société fribourgeoise des Arts et Métiers envoyait dans tous les ménages de la ville de Fribourg et des environs un petit guide collectif, portant les adresses de tous les maîtres d'état de Fribourg, membres de cette association. Ce faisant, elle espérait attirer l'attention du public acheteur, de ceux qui construisent ou font construire, sur les nombreux ateliers de menuiserie, de ferblanterie, de serrurerie, etc., qui se trouvent en notre bonne ville de Fribourg. L'opuscule contenait par ci par là, quelques bons conseils aux acheteurs, aux propriétaires qui font construire.

Nous en transcrivons une qui se trouve à sa place, à la veille de la Saint-Nicolas et des fêtes de Noël.

Chers habitants de Fribourg et des environs. Le fait d'acheter un objet, de commander un travail, est un acte social qui ne doit pas vous laisser indifférents. Cet achat, cette commande fait « marcher les affaires », et, souvent, il permet à votre fournisseur d'améliorer son atelier et de faire mieux son travail, de vous livrer de la marchandise encore meilleure. Vos achats répétés, sur place, y amèneront l'aisance, tandis que si vous les faites au dehors, vous provoquez sans raison le malaise, le mécontentement. Pensez donc lorsque vous voulez faire vos achats, à vos concitoyens de Fribourg, qui possèdent des ateliers, des magasins, qui entretiennent de nombreux ouvriers ou des employés et paient les impôts dans notre ville. Soyez leur sympathiques, car ils ont besoin de l'argent que vous avez à dépenser. C'est ici, en particulier, qu'il faut appliquer le principe de la charité chrétienne : « Aimez-vous les uns les autres et aidez-vous les uns les autres. »

Nous croyons devoir rappeler ces lignes, car notre commerce, nos métiers souffrent parce qu'ils ne jouissent pas assez de la confiance de ceux qui ne croient pas possible d'être servis à Fribourg aussi bien qu'au dehors.

Chers Fribourgeois, encore une fois, aidez vous les uns les autres !

Le Comité de la Société fribourgeoise des Arts et Métiers

Société allemande d'histoire. — La réunion de cette société aura lieu jeudi, 10 décembre, à 2 h. après-midi, au Lycée, salle N° 7.

Conférence de M. le Dr Leitschuh, professeur : *Heimatschutz*, et comment l'art doit être favorisé à la campagne.

Les membres et les amis de la société sont cordialement invités à cette réunion.

Cinématographe. — Au vu du préavis des autorités de police, nous rappelons à nos lecteurs les trois représentations cinématographiques que donnera à la salle de la Grenette, ce soir samedi, à 8 h 1/4, et demain, dimanche, à 2 h. 3/4 et à 8 h ½, la tournée bien connue du *Cinéma Pathé*.

Legs pies. — Mlle Victorine Robatel, décédée à Prez-vers-Noréaz, a fait par testament les dons suivants :

100 fr. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; 100 fr. aux Missions intérieures ; 60 fr. pour des messes grégoriennes ; 50 fr. pour le Tiers-Ordre de Saint-François ; 100 fr. pour des messes à dire après son décès ; 50 fr. pour les Enfants de Marie ; 50 fr. à la Bourse des Pauvres de Prez-vers Noréaz ; 1000 fr. pour constituer un fonds de sacristie à Prez ; 50 fr. pour une salle d'œuvres et de jeunesse.

Double fête à Surpierre. — On nous écrit :

Demain, dimanche, il y aura grande joie à Surpierre à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du ministère pastoral de M. le révérend doyen Charrière dans cette importante paroisse. A ce propos, on nous dit que Surpierre va offrir au vénéré jubilaire la bourgeoisie d'honneur de la commune en témoignage de reconnaissance pour le zèle pieux et désintéressé que M. Charrière a déployé durant ce quart de siècle d'un fécond ministère ;

Cette fête sera honorée de la présence de M. Corboud, un enfant de Surpierre, dont la nomination récente aux fonctions de préfet du district de la Broye a été saluée avec enthousiasme par ses combourgeois.

Le feu. — Des enfants qui jouaient avec des allumettes ont mis le feu à une grande maison de campagne de Schmitten, mercredi après midi. Tout a été détruit, à l'exception du bétail et du chédail.

L'immeuble incendié appartenait à M. Christian Vonlanthen.

Nos foires. — On a compté, à Romont, mardi, 1er décembre, 57 chevaux ; 514 pièces de gros bétail bovin ; 4 veaux ; 438 porcs ; 11 moutons et 17 chèvres.

La foire a été très fréquentée, malgré le brouillard, qui a persisté toute la journée. Les marchands de la place ont fait de bonnes affaires. Quant aux prix, ils n'ont guère varié depuis la dernière foire. Les petits porcs, entre autres, se sont vendus de 30 à 40 fr. la paire.

La gare a expédié 58 wagons contenant 338 têtes de tout bétail.

— Comme celle de Romont, la foire de Morat de mercredi a eu une grande affluence de visiteurs et de marchands. Les transactions s'y sont faites nombreuses et aux plus hauts prix. La gare a expédié 240 pièces de bétail et le port 63.

On a compté sur la foire 354 têtes de gros bétail et 1221 de petit bétail.

Concours de fermes. — Ont obtenu un prix de *400 fr.* au dernier concours de fermes organisé par la Fédération romande d'agriculture : MM Bosson, juge, à Ursy (médaille de bronze) ; Jos. Ayer, à Fuyens (méd. d'argent) ; G. Mæder, à Torny (méd. d'argent) ; Mossilier, à Châtonnaye (médaille de bronze) ; Panchaud, frères, à Rue (méd. de bronze).

250 fr. : M. Fr. Berset, à Villargiroud (méd. de bronze), et l'Institut de Drogues.

100 fr. : MM. Th. Page, à Châtonnaye ; André Vaucher, à Villariaz ; Pierre Python, à Romont ; Alph. Ducrest, à Promasens (méd. d'argent).

SOCIÉTÉS

Société de tir « Les Jeunes Patriotes ». — Dernier tir d'exercice pour classement, demain, dimanche, à 1 ½ h., au stand des Neigles.

Société militaire sanitaire suisse (Section de Fribourg). — Lundi soir, 7 décembre, à 8 ½ h., au local, Brasserie Peier, conférence par M. le docteur Buman. Sujet : *Anatomie générale*.

« Cæcilia », Chœur mixte de Saint-Jean. — Demain dimanche, de 10 3/4 h. à 11 3/4 h., du matin, cours public et gratuit de solfège au local, bâtiment des écoles de la Neuveville.

La « *Farfalla* » — Réunion ce soir à la Stube, café du Faucon, pour anniversaire de fondation.

Société d'épargne « Le Rucher ». — Demain, dimanche, 6 décembre, à 2 h. de l'après-midi, à l'auberge du Sauvage, assemblée générale. Tractanda divers et importants.

L'amende sera appliquée aux absents.

MEMENTO

Dimanche 6 décembre, à 8 1/4 h. du soir, dans la grande salle des fêtes du Cercle catholique, concert donné par la société de chant *La Mutuelle*, avec le concours de Mme Arczinski-Ramstein, soprano, de quelques artistes de notre ville et d'un double quatuor du chœur mixte allemand.

FOOTBALL

Ainsi qu'il a déjà été annoncé, le public de Fribourg aura, demain, à 2 h. de l'après-midi, au Parc des Sports, l'occasion de voir *Stella II* aux prises avec un adversaire redoutable : l'équipe première du *F. C. Yverdon*.

On verra donc aux prises deux clubs mettant chacun en ligne une équipe en forme parfaite, complètement entraînée, et qui fera assister à une des plus belles parties de football jouée cette année au Parc des Sports.

Sitôt ce match terminé, *Stella III* jouera une partie amicale contre le *F. C. Yverdon III*. La première équipe de *Stella* va, à Vevey, jouer contre le *Vevey F. C. I.* un match comptant pour le championnat suisse.

Calendrier

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

IIme de l'Avent

Saint NICOLAS

Saint Nicolas, patron de la ville et du canton, naquit à Patare (Asie Mineure). Il devint archevêque de Myre en Lycie. Ce grand thaumaturge assista au Concile de Nicée, qui condamna l'arianisme. Partant, il se fit remarquer par son éloquence, par sa charité et surtout par sa bonté envers les enfants auxquels il a été donné comme patron. († 342.)

LUNDI 7 DÉCEMBRE

Saint AMBROISE, évêque et docteur

Saint Ambroise naquit en Gaule vers 340. A 34 ans, il n'était que catéchumène. Illustre par sa naissance, il le devint bien plus par ses vertus, sa science et sa charité. Il contribua à la conversion de saint Augustin. († 397.)

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

2me *dimanche de l'Avent*

Saint Nicolas, patron de la ville et du canton de Fribourg

Collégiale de Saint-Nicolas

A 5 ½ h., 6 h., 6 ½ h., 7 h. Messes basses.
8 h. Office et instruction pour les enfants.
9 h. Messe basse paroissiale et sermon.
10 h. Office pontifical par Mgr Alexandre Le Roy, évêque d'Alinda. Bénédiction du Saint Sacrement.
A 1 ½ h. Vêpres des enfants. Salut.
3 h. Vêpres capitulaires, Bénédiction.
6 h. Récitation du chapelet.

N.-B. — Après l'Office et les Vêpres capitulaires, on donnera à baiser aux fidèles les reliques de saint Nicolas.

Eglise de Saint-Jean

7 h. Messe basse.
8 ½ h. Messe des enfants avec allocution. Chants.
9 ½ h. Grand'Messe avec sermon.
A 1 ½ h. Vêpres, catéchisme, Bénédiction.
6 ½ h. Chapelet.

Eglise de Saint-Maurice

A 6 ½ h. Messe basse.
8 h. Messe basse, sermon allemand.
9 h. Office, sermon français.
A 2 h. Vêpres, Bénédiction.
7 h. Chapelet.

Eglise du Collège

A 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h. Messes basses.
8 h. Office des étudiants, instruction.
9 ¼ h. Messe des enfants, instruction.
10 h. Office paroissial, sermon.
A 1 ½ h. Vêpres des étudiants.
2 ½ h. Vêpres paroissiales, Bénédiction.

Eglise de Notre-Dame

A 5 ½ h. Messe chantée de l'Avent.
8 h. Messe chantée, sermon allemand, Bénédiction.
9 ½ h. Messe pour la Société des artilleurs.
A 2 h. Vêpres, sermon français, procession de la Sainte Vierge, Bénédiction. Chapelet.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

A 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h., 8 h. Messes basses.
9 h. Grand'Messe solennelle, Bénédiction.
10 ½ h. Service religieux académique, Messe basse. Sermon français.
A 2 ½ h. Vêpres, Bénédiction.

Eglise des RR. PP. Capucins

A 5 h. 25, 5 h. 55, 6 h. 25. Messes basses.
10 h. Messe basse.

Chapelle de l'Institut agricole à Pérolles

A 6 h. Communion.
7 ½ h. Messe chantée avec sermon.
(On ne communie pas à cette messe de 7 ½ heures).
12 ¾ h. Chapelet.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

1er *décembre.* — Quillet, Joseph, fils de Frédéric, employé au téléphone, de Saint-Aubin, et de Séraphine, née Schafer, Stalden, 7.

Stamm, Max, fils d'Albert, chauffeur aux C. F. F., de Schleitheim (Schaffhouse), et de Lina, née Bächtold, Champ des Cibles, 19.

Klaus, Wilhelm, fils de Joseph, aubergiste aux Neigles, d'Alterswyl, et de Marie, née Vonlanthen.

2 *décembre.* — Reinhard, Gertrude, fille de Jean, maréchal, d'Eriswil (Berne), et de Marie, née Niklaus, rue de la Samaritaine, 29.

DÉCÈS

1er *décembre.* — Lantemann, née Crausaz, Marie, veuve de Pierre, de Tavel, 78 ans, Planche-Supérieure, 271.

3 *décembre.* — Mosimann, Jean, époux d'Emma, née Ruprecht, coiffeur, de Sumiswald (Berne), 43 ans, rue de Lausanne, 28.

Bérard, Marie, fille de feu Protais, et d'Antoinette, née Jaquat, d'Autigny, célibataire, prébendaire, 57 ans.

4 *décembre.* — Boschung, Joseph, époux d'Anne Marie, née Schmitz, de Bœsingen et Ueberstorf, fermier à Schmitten, 61 ans.

D. Plancherel, *gérant*.

†

Madame Rose George-Donzallaz et ses enfants Paul et Louis, à Chippis ; Madame veuve Braillard-George et sa famille, à Fribourg ; Monsieur et Madame Donzallaz, à Châtel-sur-Montsalvens ; Monsieur et Madame Alfred Donzallaz et famille, à Riaz ; Monsieur et Madame Laurent Donzallaz et famille, à Palézieux ; Monsieur et Madame Sudan-Donzallaz, à Châtel-Crésuz ; Monsieur et Madame Sudan-Donzallaz, à Broc ; Monsieur et Madame Ans. Donzallaz et famille, à Grenilles ; Monsieur et Madame Sugnaux-Donzallaz et famille, à Vaudérens ; Monsieur et Madame Firmin Donzallaz et famille, à Châtel-Crésuz ; Monsieur et Madame Louis Girardet, à Lausanne ; Monsieur Emile Dufey et famille, à Morges, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Emile GEORGE

leur regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé à Chippis, le 4 décembre, après une courte maladie, muni des secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu à Romont, lundi 7 courant, à 9 ¼ h. du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Monsieur et Madame Louis Berger-Monney ; Monsieur André Berger ; Monsieur et Madame Bœchler-Berger et leurs enfants ; Messieurs Alphonse et Etienne Berger, ainsi que les familles Bochud-Berger, à Onnens ; Clément-Berger, à Lovens ; Clément-Berger, à Rosières ; Antonin Berger, à Prez-vers-Noréaz ; Alfred Yerly, Yerly Dafflon, Pythoud-Yerly, à Lovens ; les familles Monney-Page, à Avry-sur-Matran ; Bugnon Yerly, à Torny-le-Grand ; Ducotterd-erly, à Estavayer-le-Lac, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph BERGER

Officier d'état civil

décédé hier vendredi, 4 décembre, à l'âge de 76 ½ ans, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Onnens, lundi 7 décembre, à 9 ½ heures.

R. I. P.

---

22 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La Romance de Joconde

par Mathilde ALANIC

XII

Un brusque réveil, au petit matin... Avant de reprendre conscience, Mlle Morgat sentit l'étreinte du souvenir, et se rappela avec stupeur la détermination qui avait clos sa veille méditative.

Mais, si cette conclusion demeurait nette en sa mémoire, Claude était incapable de ressaisir le fil des raisonnements qui l'avaient conduite à ce résultat... L'effervescence mentale qui, cette nuit, l'exaltait, s'était éteinte. Et maintenant une torpeur invincible alanguissait son corps et son esprit.

— Comment ai-je pu me décider à cela ? se demanda-t-elle, passant la main sur son front alourdi, où la pensée restait nébuleuse, l'inspiration, acceptée avec enthousiasme, si peu d'heures auparavant, lui paraissait actuellement impraticable et démente.

— A quoi m'exposerais-je ?... Non, la première idée était meilleure... Mieux vaut partir !

Marcelle, immobile dans le creux de l'oreiller, sa tresse brune sur l'épaule, les lèvres entr'ouvertes, dormait encore. Dans les couloirs, des pas furtifs se faisaient entendre, avec des frottements de balais, des ruissellements d'eau sur les dalles. Les religieuses s'activaient, avant le lever des pensionnaires et la messe, qui allait les réunir, tout à l'heure, à la chapelle. Claude se glissa hors de sa couchette, s'habilla rapidement sans troubler le repos de sa compagne. La clochette retentit dans le petit sanctuaire, vers lequel se hâtèrent les pas feutrés. Tout se tut. Les couloirs étaient déserts. Mlle Morgat tira les verrous très doucement, sortit de la chambre, descendit l'escalier sans rencontrer personne, et se trouva bientôt sur le perron.

La première caresse de la brise matinale fut délicieuse à son visage brûlant et à ses paupières fatiguées. Claude aspira longuement l'haleine vivifiante. Et il lui sembla qu'un bain d'air frais serait le remède souverain qui régénérerait son énergie défaillante. Avant toute rencontre, il lui fallait reprendre possession de soi-même, réfléchir posément et arrêter avec précision sa ligne de conduite.

La jeune femme descendit les degrés, s'engagea dans l'allée qui menait à la claire-voie. Mais un jappement plaintif l'appela. Marquis, les oreilles dressées, se fouaillant les flancs de sa queue en panache, sollicitait son amie d'un regard éloquent. Mlle Morgat alla vers la niche et détacha le chien.

— Viens ! Mais tais-toi !... Que personne ne nous rejoigne !... C'est probablement notre dernière promenade, mon pauvre vieux !

Comme s'il eût compris l'avertissement, Marquis resta muet, se contentant de traduire sa joie par des gambades extravagantes, sautant autour de Claude tandis qu'elle gagnait le portillon, et lui jetant au vol, sur les mains, des caresses humides...

La barrière ouverte, il se rua au dehors, droit devant lui, d'un élan fougueux. Mais l'artiste montait le chemin qui grimpait, par maints détours, vers le sommet de l'éminence. Marquis, devancé, accourut au galop, les yeux étincelants, sa langue rose pendant en travers de sa gueule aux dents blanches, et se précipita en avant, comme pour servir d'éclaireur. Ses bonds, ses arrêts étonnés et comiques, ses effusions affectueuses animaient le vide de la route.

— Le meilleur de l'homme... pensa Claude, touchée des démonstrations de cette humble amitié... Je suis fâchée de n'avoir pas trouvé la première cette vérité-là...

Elle passa devant la grille de l'élégant chalet de la cantatrice. Tout y dormait encore, sauf un jardinier qui râtissait les allées sablées. Puis les murs bas, fleuris de clématites, firent place aux haies champêtres... Des graminées foisonnaient sur les berges, où se dressaient, parmi les mousses et les gazons, des pâquerettes, des véroniques et des scabieuses sauvages, des bourraches bleues... Après vingt minutes de marché, Claude atteignit le plateau, qui dominait les deux versants, offrant deux aspects bien opposés. A droite, la croupe de la colline descendait mollement vers des prairies désertes et des bois touffus, où se perdait le zigzag des sentiers ; à gauche, au premier plan, la cime ébranchée des tilleuls de l'avenue offrait un plancher de verdure, uni et égal ; au dernier, le château fort barrait l'horizon de sa masse crénelée, et, dans l'intervalle, sur les deux pentes de la gorge profonde, les maisons s'étageaient, descendant vers les quais de la Semoys et dépassées par la fine aiguille du clocher...

Au point culminant du plateau, sur un tertre entouré de grands arbres, où des bancs étaient disposés, un calvaire élevait haut, dans le ciel, ses bras étendus. Souvent Claude venait là, à cette même heure. Elle aimait le recueillement de ce lieu, et la vision qui se dégageait des brumes du matin, ce manoir, fantastique comme un repaire de magiciens ou d'ogres, hérissant ses tours dentelées, ses murs et ses ponts-levis, entre les nuages du firmament et les brouillards de la vallée, qui lui formaient une assise de vapeurs.

Aujourd'hui, en gagnant son banc habituel, la jeune femme éprouvait la mélancolie que nous donne l'impression d'un acte qui ne se renouvellera pas. Pour la dernière fois, elle jouissait, en cet endroit, du plaisir de la contemplation et de la rêverie solitaire. Et ce nouveau renoncement, Pascal en serait la cause !...

Sa pensée se retourna vers lui, virulente de colère et de rancune... Pourquoi, mon Dieu ! pourquoi devait-elle le voir rentrer dans sa vie, et troubler de l'amertume du passé les idées et les sensations apaisées du présent ?

Marquis, étendu à ses pieds, prenait prétexte du moindre bruit pour se lever, faisant la police du chemin et effarouchant les femmes, les enfants et les poules qui s'aventuraient à proximité. Docile à la voix de Claude, il revenait au moindre appel, s'affaissait sur un pli de sa robe, en levant vers elle un œil tendre et soumis. Mais, tout à coup, sans qu'elle pût le retenir, il fonça en avant avec de bruyants abois. A travers le feuillage, Mlle Morgat entrevit confusément la silhouette d'un homme qui montait vers le Calvaire. Sachant l'aversion déclarée de l'animal pour les individus du sexe viril, elle se leva, inquiète :

— Marquis, ici ! monsieur, ici ! M'entendez-vous ?...

Son élan l'avait portée hors du tertre. Elle s'arrêta net, la voix étranglée. Le promeneur menacé par Marquis était Pascal Jousselin...

Ils restèrent tous deux pétrifiés, comme la veille, au premier regard... Plus émus même, car ils devinaient que, pour l'un et l'autre, ces heures avaient été remplies de troublantes réminiscences. Claude se baissa pour saisir le collier du chien. Ce geste rompit le charme oppressant qui les maintenait immobiles. Pascal se découvrit, et murmura, comme pour s'excuser de la rencontre :

— Le docteur, que j'ai accompagné jusqu'aux ruelles d'en bas où il visite quelques malades, m'a recommandé de monter jusqu'ici... La vue est très belle, en effet...

— Très belle, fit sèchement Claude, attirant le chien, qui flairait l'étranger avec obstination.

Jousselin, du bout des doigts, flatta le mufle de l'animal.

— Vous avez là un défenseur sérieux.

Elle haussa les épaules et retint plus étroitement Marquis, irritée, sans en avoir conscience, qu'il s'amadouât sous les caresses du nouveau venu.

— Oh ! je ne crois pas qu'il distingue bien un ami d'un ennemi ! dit-elle, sarcastique. Il manque de flair... Admirez la vue tout à l'aise. Je vous cède la place...

D'un signe imperceptible, elle le salua en se détournant. Mais, prévenant cet écart, dans une impulsion plus prompte que tout raisonnement, il lui barra le chemin :

— Claude !

Il resta court, plein de terreur en entendant vibrer ce nom. Elle frémit de tout son être et se sentit blêmir, mais, heureusement, elle pouvait compter sur la force de son orgueil, cabré devant le péril. Se redressant en face de Pascal, elle le toisa d'un froid regard et prononça avec hauteur :

— Je vous interdis de continuer sur ce ton, et vous prie d'observer, dans votre intérêt même, les conventions que j'ai établies. Il eût été difficile, en effet, de paraître complètement inconnus l'un à l'autre... Avouer une connaissance banale c'était, ce me semble, le meilleur moyen de vous sauver d'embarras... Une indifférence polie, voilà tout ce que vous commande à mon égard cette situation... Rappelez-vous-le... Nous n'avons pas d'autre communication à nous faire...

(A suivre.)

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposions, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.

†

Les membres de la *Société fribourgeoise des Arts et Métiers* sont priés d'assister aux funérailles de leur collègue

Monsieur Jean Mosimann

coiffeur

q[illegible] lieu dimanche 6 décembre, à 1 h.

R. I. P.

†

La corporation des maîtres-coiffeurs de la ville de Fribourg *Le Progrès* a le profond regret de faire part du décès de leur cher et sympathique collègue

Monsieur Jean Mosimann

coiffeur

L'ensevelissement aura lieu dimanche 6 décembre, à 1 h.

Domicile mortuaire : rue de Lausanne, 30.

R. I. P.

Musique! Demandez l'envoi gratuit des catalogues, comportant plus de 5000 numéros, pour tous les instruments Chaque morceau, 15 à 60 cent seulement 4827

A. LACHER, Bâle, 18.

MISES D'AUBERGE

Lundi 14 décembre, à 7 h. du soir, au

Café de l'Union, à CUGY

vente aux enchères publiques de ce café, comprenant salles à boire et à manger, habitation, jardin, mobilier du café et vases de cave, ainsi qu'un pont de danse. Situation agréable sur route très fréquentée. Clientèle ancienne.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Bouverat-Brahier, à Montel, près de Cugy.

BUCHERON

Le soussigné avise le public qu'il a transféré son domicile au

Court Chemin, N° 9

Se recommande, 4779

F. Schaller, *bûcheron*,

FRIBOURG.

Boucherie CANTIN

Grand'Rue, 61

vendra dès ce jour bœuf, bonne qualité, à 70 cent. le demi-kilo. Veau à 70 cent et 80 le demi-kilo. Mouton, 1 fr. et 1 fr. 10 le demi-kilo.

Tous les mercredis se trouvera sur le Marché des Places.

Se recommande. 74

Téléphone

H 7956 Y 4182

WETLI & Cie

Ameublements

1, rue des Gentilhommes, 1

BERNE

Trousseaux complets, fantaisies, tapisserie, décors et portières, boiseries riches.

Demandez-nous esquisses et devis.

LA LIBERTÉ

se trouve

dans tous les hôtels du canton de Fribourg et, en dehors de Fribourg, dans les hôtels suivants :

Grand Hôtel, Evolène, Valais.
Hôtel Bellalui, Lens, Valais.
Hôtel des Marécottes-sur-Salvan, Valais.
Hôtel du Glacier du Trient, Trient, Valais.
Hôtel de la Poste, Sierre, Valais.
Hôtel du Simplon, St-Maurice »
Hôtel de la Croix fédérale, Finhaut, Valais.
Hôtel Lötscherthal, Gampel, Valais.
Hôtel Rössli, Gstaad, Oberland bern.
Hôtel de la Cigogne, Delémont.
Hôtel de la Cigogne, St-Ursanne.
Hôtel Vautier, Montreux.
Park Hôtel Mooser, Vevey.
Kurhaus et Sanatorium l'Abri, Territet.
Pension Riant-Chalet, Château-d'Œx.
Hôtel Regina-Bristol, Lausanne.
Hôtel Central, Lausanne.
Hôtel des Balances, Echallens.
Hôtel de la Gare, Palézieux.
Hôtel de Tempérance, Payerne.
Hôtel Pension Flühegg-Verte Rive, Gersau (Lac des IV Cantons).
Bains de Schœnbrunn, (Zoug).
Schweizerhof, Einsiedeln.
Hôtel du Paon, Einsiedeln.
Hôtel du Corbeau, Lucerne.

Cailler's

CHOCOLAT AU LAIT

Aliment complet par excellence

La plus grande vente du monde.

Dimanche 6 décembre

Distribution de fruits du Midi

A L'AUBERGE DE HAUTERIVE

Se recommande,

Le tenancier : Famille Burgy.

BANQUE SUISSE pour le Commerce étranger

Capital, 5,000,000 entièrement versé.

Réserves, 405,000.

SUCCURSALE DE FRIBOURG

Ordres de Bourse comptant et terme

Escompte des effets de commerce 3 ½ sur la Suisse et le taux officiel pour les pays correspondants.

Dépôt en compte courant, à vue : 3 %.
Dépôt à terme : 4 %.
Carnets d'épargne : 4 % plus une participation dans les bénéfices.

Les dépôts sont reçus en monnaie suisse ou étrangère.

Les versements peuvent être effectués pour notre compte :

En Italie, dans les succursales et au siège de la **Banco di Roma** ;

En Allemagne, à la **Deutsche Bank** ;

En France, à **Paris**, chez **MM. Henrotte & Muller**, et **Banco di Roma** ;

En Russie : **Banque de commerce privée de Saint-Pétersbourg.**

Appareils aspirateurs de poussière pour hôtels, pensions, hôpitaux, gares, casernes, collèges, maisons de rapport et villas.

BALLY & OELHAFEN

constructeurs & installateurs

Oerlikon, Zurich

Représentant pour les cantons : Berne, Fribourg et Neuchâtel : **Gebrüder Weibel, Schwarzthorstrasse, 76, Berne.**

Lampes de poche

ordinaires et soignées

MODÈLE PERFECTIONNÉ

Dep. 2 fr. 20

Batteries et ampoules de rechange.

Ed. YANTZ

optic.-électric.

KREBS-GYGAX, Schaffhouse

Meilleur hectographe MASSE ENCRE

Prospectus gratis.

Pharmacies d'office

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Pharmacie Wuilleret, *rue de Romont*.

Pharmacie Schmidt, *Grand'Rue.*

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

LEBENSSTELLUNG

findet tüchtiger Herr durch Verkauf unserer berühmten Futterkalke, etc. an Landwirte und Wiederverkæufer. Auch als Nebenerwerb passend.

D. Hardung & Co.,
Chem. Fabrik,
Aussig-Schœnpriesen.
Correspondenz deutsch.

On demande une

garde-malade

S'adresser par écrit ou se présenter à l'**Avenue de Rome, N° 11**, 2me étage. H5175F 4785

Valet de chambre

français, connaissant très bien son service **demande place** dans bonne famille. 48 7

Offres sous H 5094 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Pharmacie CUONY

29, Avenue de la Gare, 29

FRIBOURG

Huile de foie de morue première qualité, extra fine, sans odeur.

Emulsion d'huile de foie de morue, aux hypophosphates de chaux, absolument blanche et d'un goût très agréable.

Coffrets incrochetables

E. WASSMER

Fribourg

à côté de Saint Nicolas

Sage-femme 1re classe

Mme Vve BLAVIGNAC

3, rue des Pâquis (près la gare)

GENÈVE

Reçoit pensionnaires ; soins des maladies des dames Consultations et par correspondance. 1312

KIRSCH VIEUX

(primé aux expositions universelles)

Rhums importés

COGNAC

de la Charente, d'Algérie

Madère de l'île

Malaga doré

Eau verte de la Maigrauge

MIELS

garantis purs de la Valsainte et des apiculteurs fribourgeois. H 4613 F 4270

Eigenmann, Chatton & Cie

ancienne maison Arnold Kaeser

FRIBOURG

INDIGESTIONS

étourdissements, maux de cœur, maux de ventre sont rapidement dissipés par 188—132

l'ALCOOL de MENTHE et Camomilles

Golliez

(MARQUE : 2 PALMIERS)

Remède de famille de première utilité.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 et 2 fr., et à la

Pharmacie Golliez, Morat.

Pharmacie St-Pierre

FRIBOURG **Rue de Romont, N° 41**

Le soussigné informe le public qu'il a repris, dès le 1er décembre, la **pharmacie de M. Th. Stajessi (rue de Romont, N° 41).**

Il mettra tous ses soins à satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Romain WUILLERET,
pharmacien.

Clinique des Poupées, Lausanne

Poupées articulées, têtes incassables, perruques blondes, châtain et foncées.

Poupées-Bebés pour **emmailloter**, avec têtes incassables.

Poupées, corps en **peau** et têtes en celluloïde.

Perruques en tous genres.

Membres et **têtes** de rechange.

Vêtements, lingerie, layettes, bas, souliers et chapeaux.

Très grand choix de **petits jouets** et **objets** pour poupées, chez H 14898 L 4383

Henri MARTIN & Cie

Place Palud, N° 1

à côté de l'Hôtel-de-Ville

Réparations promptes et soignées.

AVANT

de

faire vos achats

VISITEZ LES

Grands Magasins

A L'ENFANT PRODIGUE

rue de Lausanne, N° 2

Place du Tilleul

FRIBOURG

Seule maison spéciale

Confections p. hommes

jeunes gens & enfants

CHEMISERIE CHAPELLERIE

SIROP PECTORAL

contre la coqueluche

spécialement composé pour les enfants, excellent préservatif du terrible *croup ou diphtérie*.

En flacons de **1 fr. 50 et 3 fr.**

Pharmac.-drog. G. Lapp,
FRIBOURG.

VARICES

ULCÈRES-PHLÉBITES

Plaies, jambes ouvertes

GUÉRISON ASSURÉE

PAR LE

Thé antivariqueux 1 fr. la boîte

AVEC LA 150

Pommade antivariq. 1.50 le pot

Vente exclusive :

E. KORNHABER, droguiste diplômé

12, rue de la Tour-Maîtresse, GENÈVE

Dépôt à Fribourg : *Pharmacie G. Lapp.*

Mises juridiques

L'office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, à la scierie **Dupasquier, dite « la Papeterie »**, à ***Bulle, lundi 7 décembre***, dès 1 h. du jour, **1 coffre-fort**, 1 bureau, 2 buffets, 1 table, 4 chaises, 2 chars avec caisse et pont, 1 luge, 2 brouettes, 1 harnais, plusieurs lots de bois de menuiserie et de chauffage très sec, 200 fagots secs ligaures, 1 banc de menuisier et divers outils, 1 forge portative, 1 enclume, 1 cric, 1 étau et divers outils de forge, 50 lames scie, 4 lames scie à ruban courroies, 1 pompe, 1 presse à fiteaux, 1 crible, 4 poulies plusieurs presses à coller et divers H 1686 B 4836

Lots de 50,000, 15,000, 5000 francs, etc., des loteries pour l'église incendiée de **Planfayon** et le **Casino de Fribourg.**

Envoi des billets à **1 fr.** contre rembours, par le **Bureau d'expédition**, *rue de Lausanne*, 50, à **Fribourg.** 4373-1752-94

Tirage Planfayon

22 décembre.

Fabrique de meubles

A. Pfluger & Co

BERNE

10, Grand'Rue, 10

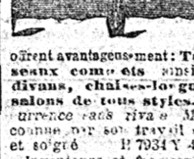

offrent avantageusement : **Trousseaux complets** ainsi que **divans, chaises-longue** et **salons de tous styles.** Concurrence sans rivale. Maison connue par son travail solide et soigné H 7934 Y 4171

Inventeurs et fabricants du divan lit, patenté.

« Reform » à 1 place et « Record » à 2 places.

VIN rouge de Côtes Echantillon gratis

14 fr. l'hect.

F. Andemard, propr., **Vergèze** (Gard).

Bonne tourbe

Guter Torf

per Fuder (par char)

22 fr. franco, Fribourg.

J.-H. Pfeiffer, Guin.

Liegenschaftssteigerung

Das Konkursamt des Sensebezirks wird am **10. Dezember nächsthin** folgende zur Konkursmasse F. Ruprecht-Stoos in Richterwyl gehörenden Liegenschaften an eine öffentliche Steigerung bringen :

1. Um 10 **Uhr morgens** in der ***Wirtschaft Sensebrück*** bei Flamatt, das in Sensebrück gelegene Heimwesen, umfassend 43 ½ Jucharten, wovon 17 Jucharten Wald und Waldboden. Die Gebäulichkeiten sind sehr geräumig, in gutem Zustande und liegen an der Kantonalstrasse Neuenegg-Flamatt. Im Parterre des Wohnhauses sind eine Metzgerei und ein Coiffeurladen eingerichtet.

Amtliche Schatzung **Fr. 75.210.—.**

2. Um 3 Uhr nachmittags in der **Gemeindewirtschaft Bœsingen** das **Heimwesen von Richterwyl.** Dasselbe umfasst 131 Jucharten, wovon ungefähr 12 Jucharten Waldung. An Gebäulichkeiten besitzt das Gut : ein Schloss, eine Kapelle, drei Scheunen, eine Sägerei, eine Mühle mit Wohnung, *einen Speicher* und ein Schweinhaus.

Amtliche Schatzung **Fr. 166.300.—.**

Die Steigerungsbedingungen können vom 30. November *an beim* **Konkursamt Tafers** eingesehen werden. 4619

Jouets scientifiques

MOTEURS A VAPEUR, depuis le plus simple au modèle perfectionné et série fine.

MOTEURS A AIR CHAUD, bon marché, exécution soignée.

MOTEURS A AIR CHAUD, type horizontal, série extra-fine.

ACCESSOIRES MÉCANIQUES pour être commandés par des moteurs.

TRAINS A VAPEUR avec jeux de rails.

TRAINS A RESSORT, série très soignée.

TUNNELS, GARES & PONTS.

Grand choix de LANTERNES MAGIQUES, depuis le modèle le plus simple et bon marché, de **2 fr. 50**, au modèle perfectionné.

APPAREILS DE PROJECTIONS

Ed. YANTZ, opticien-électricien,

4787 **Square des Places.**

HOTEL DU CHASSEUR

Fribourg

Mardi 8 décembre 1908

DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI

INVITATION CORDIALE

4828 **Fr. Loup.**

Vente aux enchères publiques

L'administration de la faillite Fasel-Dougoud et Cie exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le **lundi 7 décembre courant**, dès **9 heures du matin**, au chantier de la Vignettaz, à Fribourg, des bois *en grume, de construction*, ainsi que pour menuiserie, charronnage, de même que quantité de planches, lattes, chevalets, etc. 4848

La Commission de liquidation.

A l'occasion des prochaines fêtes

SAINT-NICOLAS, NOEL & NOUVEL-AN

Il y aura, à la **Succursale des Halles aux Meubles**, grande exposition d'étrennes utiles et pratiques, comme :

Glaces	en tous genres, depuis	**5 fr. à 50 fr.**
Tableaux	» » »	**4 fr. 50 à 60 fr.**
Etagères	» » »	**7 fr. à 30 fr.**

Meubles fantaisie à des prix avantageux. Tapis, milieux de salons en moquette ; descentes de lit en peluchette et moquette ; couvertures laine et couvertures de lit.

Se recommande, H 5199 F 4814

J. SCHWAB.

Collections Dr PAUL-CH. STROCHLIN

Ventes aux enchères publiques, à Genève, les 7, 8 et 9 décembre :

Etains, Tableaux, Objets d'art

Pour tous renseignements et envoi gratuit du catalogue, s'adresser à 4755

C. Muriset-Gicot, Corraterie, 24, à **Genève.**

A louer, pour tout de suite, un

grand atelier

bien exposé, avec outillage ; conviendrait pour ferblantier, chaudronnier, serrurier ou autre.

S'adresser à Mme Veuve Jos. Guérig, Varis, N° 23.

DANSE & MAINTIEN

Salon particulier, Avenue de Rome, 5

Le 2me cours de danse et de tenue pour adultes commencera le dimanche 27 décembre prochain, à 8 ½ heures du soir. H 5065 F 4683

Léon GALLEY, prof.

Commerce de vins

A remettre, dans une importante localité du vignoble neuchâtelois, un commerce de vins ayant ancienne réputation et excellente clientèle. Chiffre d'affaires considérable et matériel d'encavage au complet. Récoltes assurées. Pourrait aussi convenir à négociant ou consortium pour constituer Société anonyme en commandite ou autre. Affaire très sérieuse, rapport rémunérateur assuré.

S'adresser, pour tous renseignements, à **l'étude Jacottet**, à **Neuchâtel.** H 6498 N 4609

L'atelier de peinture sur verre de

KIRSCH & FLECKNER

Fribourg

se recommande spécialement aux autorités civiles et *ecclésiastiques*, aux architectes et aux particuliers, pour la fourniture de verreries en tous genres et de vitraux artistiques de style, d'exécution correcte et solide et à prix modérés.

Croquis et devis sur demande. H 3885 F 3573

MAISON de l'ENFANT PRODIGUE

2, Place du Lac **GENÈVE** Ascenseur

HABILLEMENTS pour Hommes au REZ-DE-CHAUSSÉE

HABILLEMENTS pour Jeunes Gens et Enfants à l'ENTRESOL

DRAPERIES pour Vêtements sur mesure au 1er. Coupes française et anglaise.

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

Grandes mises publiques

Le lundi 14 décembre, dès **10 h. de l'avant-midi,** l'office des faillites du Lac exposera en vente, par voie d'enchères publiques qui auront lieu devant le domicile de M. Léonard Julmy, fermier, à **Barberêche,** tous les bieus mobiliers appartenant à la masse en faillite du prénommé et composant le train de campagne d'un grand fermier, trop long à détailler, mais spécialement du bétail et chédail désigné ci-après :

1 jument blanche de 8 ans, 1 brune de 5 ans et 1 même de 3 ans, 1 vache rouge de 4 ans, 1 fauve de 7 ans, 1 même de 4 ans et 1 même de 3 ans, 1 blanche de 5 ans, 1 rouge de 4 ans, 1 blanche (fleurs) de 9 ans, 2 fauves de 9 ans, 1 blanche-rouge de 12 ans, 1 rouge de 12 ans, 1 fauve-grise de 3 ans, 3 génisses rouges-blanches de 2 ans, 1 bœuf fauve blanc de 2 ans, 1 rouge blanc de 2 ans, 1 taureau rouge-blanc de 1 an, 1 veau femelle de 6 mois et 1 de 4 mois, environ 1000 gerbes de froment non battu, 2000 gerbes de paille, 400 gerbes de froment de printemps non battu, 200 gerbes de seigle, environ 1000 kg. de pommes de terre, grandes provisions de foin et de regain et autres provisions, 1 hache-paille, 1 machine à battre, 1 moulin à vanner, chars, charrues, herses, brouettes, et quantité d'autres ustensiles aratoires, colliers pour chevaux et vaches, etc.

Paiement comptant.

Les mises du bétail commenceront à 10 heures précises.

Morat, le 1er décembre 1908. H 5141 F 4752 1908

Le préposé : **Const. Derron,** not.

Commerce de vins & liqueurs

22, RUE DE LA BANQUE

Grand assortiment de vins fins et liqueurs en bouteilles

Malaga	Cognac Gonzalez Staub
Madère	Cognac fine Champagne
Jerez	Rhum Martinique
Marsala & Sorio	Rhum Jamaïque
Vermouth Torino	Eau-de-vie de cerises
Asti mousseux	Asti Champagne
Champagne Mauler & Cie	Champagne français

Vins de Bordeaux et Neuchâtel

SERVICE A DOMICILE 4774

Joseph BASERBA.

Grande Brasserie & Beauregard

LAUSANNE-FRIBOURG-MONTREUX

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée pour le samedi 12 décembre 1908, à 3 ½ heures de l'après-midi, dans la grande salle de Tivoli, à Lausanne.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1907-1908 ;
2° Rapport des contrôleurs ;
3° Votations sur les conclusions de ces rapports et fixation du dividende ;
4° Renouvellement de la série sortante du Conseil d'administration ;
5° Nomination des contrôleurs pour 1908-1909 ;
6° Propositions individuelles.

Les cartes d'admission à l'assemblée sont délivrées sur présentation des actions jusqu'à vendredi 11 décembre 1908, à midi :

à LAUSANNE : chez MM. Girardet, Brandenburg et Cie ;
à FRIBOURG : à la Banque cantonale fribourgeoise ;
à MONTREUX : à la Banque de Montreux.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 septembre 1908, ainsi que le rapport des contrôleurs, sont à la disposition de MM. les actionnaires au bureau de la Société, à Lausanne.

Lausanne, le 30 novembre 1908. 4835

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

SALLE DE LA GRENETTE, FRIBOURG

Samedi 5 et dimanche 6 décembre

3 représentations du

CINÉMA PATHÉ

PROGRAMMES EXCEPTIONNELS

Durée du spectacle : 2 ½ heures

Dimanche, en matinée, les enfants paieront demi-place, sauf aux places à 0 fr. 50. 4834

PRIX DES PLACES : 1 fr. 50, 1 fr., 0 fr. 50

C. BUCHMANN & Cie WINTERTHUR

SAVON AU LAIT

Savon le plus doux pour obtenir une peau souple blanche et pure.
Nouveau produit pour l'hygiène de la peau.
Fait disparaître taches de rousseur, dartres etc.
— Se vend partout. —

Chaussures. Casquettes. Chapeaux.

Notre énorme assortiment d'hiver, acheté dans des conditions exceptionnellement avantageuses, nous permet de vous offrir une marchandise de Ire qualité et à des prix vraiment bon marché.

Chaussures fourrées. Pantoufles, socques bois noyer. Guêtres et jambières, caoutchoucs, etc. H 4683 F 4335-1735

Une visite vous convaincra des réels avantages.

Au magasin N. GILLON-REY

vis-à-vis du Château, **ROMONT**

Château-d'Œx **La Soldanelle. Régimes pour malades ; alimentation hygiénique, fortifiante pour convalescents.**

Chocolat au lait TOBLER

Chocolat "BERNA" Tobler sans lait
Chocolat "BIJOU" Tobler sans lait
Chocolat TOBLER à la noisette

Tous fins et de 1re qualité

Fortifient l'estomac, augmentent son pouvoir digérant. Favorisent la suralimentation, augmentent l'appétit chez les malades, convalescents, vieillards et bien portants. Produisent un effet bienfaisant chez ceux qui souffrent d'une faiblesse fonctionnelle de l'estomac, dyspeptiques, etc.

Améliorent délicieusement la saveur des soupes et mets divers.

Dépôts à Fribourg :
Pharmacie : G. Lapp. — Epicerie : Mlle El. Savoy.

Dépôt à Morat :
Pharmacie : Wegmüller, frères.

Dr A. Herzen
Professeur de Physiologie à l'Université de Lausanne.

VOLAILLES GRASSES

Indians, canards, poulets, poulardes, oies grasses, volailles fines, bien engraissées, fraîchement tuées, déplumées et vidées. Expédition en paniers de 5 kg., pour 7 à 8 fr. franco contre remboursement. Nombreux certificats de la haute société. Chaque acheteur sera client. On prend les **commandes pour Noël** déjà dès maintenant. W 8599 4761

Andreas v. Tangel
Geflügelmastanstalt Wersecz
(Südungarn.)

Hôtel

A remettre, dans le canton de *Fribourg, un hôtel bien* achalandé, avec grand café-brasserie, chambres, salles à manger, cuisine, caves, dépendances, garage, mobilier complet et en parfait état. Gare à 5 minutes.

S'adresser par écrit, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Lausanne, sous H 1639 B 4715

Fromages et vacherins

J'envoie toujours par pièce et par colis postal de 5 à 20 kg., **fromage gras extra** à 85 cent. le ½ kg ; **Mi-gras** tendre et salé, à 70 cent. le ½ kg. ; **Vacherin Mont-d'Or,** par boîte de 2 à 3 kg., à 1 fr. 50 le kg ; **Limbourg,** à 1 fr. 45 le kg ; **Tommes** de chèvre, à 1 fr. 60 le kg. — **On reprend ce qui ne convient pas.** 4633

Vve Schrecker, Avenches.

Sage-femme Mme Foureade GENÈVE
23, Quai des Bergues
(Entrée : rue Guillaume Tell, 2)
Consultations tous les jours.
Reçoit des pensionnaires. Maison discrète. H 20050 X 290

MONTAGNE

à deux ou trois gites, est demandée à acheter.

S'adresser par écrit, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Lausanne, sous chiffres H 1637 B 4718 1900

Filature de laine

de PAYERNE

Fabrique de draps et milaines en tous genres

Fabrication à façon

Se rend tous les jours de marchés et foires :

Fribourg : *rue des Eponses*
Morat : *vis-à-vis de la Poste*
Romont : *maison Ph. Clément*

Se recommande, 3406 1340

J. Glugina.

POUR cadeaux de Noël & Nouvel-An

TISSUS pour Robes et Blouses excessivement **BON MARCHÉ**

G. Kemm-Ellenberger FRIBOURG

Demandez les thés très recommandés en paquets d'origine de 500, 250, 125, 62 ½ grammes.

Impérial mandarin, Thé de Chine.

Souchong "Croix Bleue," Thé des Indes.

Pekoe "Croix Bleue", de Ceylan, pur.

En vente chez : **François Conus,** *épicerie fine,* **Fribourg.**

Vente en gros pour la Suisse : **Ferdinand Wenger, Lausanne.**

UN CADEAU UTILE

est **sans contredit** une

MACHINE A COUDRE

SINGER

comportant les plus récents

PERFECTIONNEMENTS

munie de nombreux guides et

ACCESSOIRES PRATIQUES

pouvant exécuter tous travaux

de MÉNAGE et FANTAISIE

Paris 1900 le Grand Prix — Meilleures preuves de mérite — St-Louis 1900 7 Grands Prix

Compagnie Singer

Seule maison à **Fribourg,** Rue de Lausanne, 64.
» » à **Neuchâtel,** Rue du Seyon.
» » à **Bienne,** Rue de Nidau, 43.
» » à **Yverdon,** Pont de Gleyre. 4825

La Lessive moderne Persil

garantie sans chlore — blanchit le linge sans l'abîmer. — absolument pas de danger sans brossage sans planche à savonner.

S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.

Seuls Fabrikants : Henkel & Co. Düsseldorf.

En vente dans les épiceries et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse : Albert BLUM & Cie, BALE.

Une maison de confections pour dames de la place demande

une employée

bien au courant de la vente.

Références exigées.

S'adres. sous H 5099 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 4709

Mises en location d'auberge

Le **lundi 7 décembre,** à 2 h. du jour, le soussigné exposera en location, par voie de mises publiques l'**Hôtel de la Courpane,** à **Romont,** comprenant deux beaux et bons cafés situés sur la Grand'Rue et la place de foire. Vastes dépendances de rapport, chauffage central, eau et lumière électrique partout, vastes caves complètement meublées.

Rendez vous des miseurs au dit établissement. 4788-1922

Favorables conditions.

L'exposant :
Demierre, *propriétaire.*

JEUNE HOMME

19 ans, de toute moralité, possédant bonne instruction et bonne écriture, **demande place** tout de suite dans bureau ou commerce. 4750

Offres sous chiffres H 5137 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Baratte à beurre

E. WASSMER

Fribourg

à côté de Saint-Nicolas

Volailles de table

de toute première qualité

Poulardes, poulets, canards, oies et dindes.

Expédition jour. ailère de volailles fraîches et soigneusement vidées en colis postal de 5 kg. pour 9 fr. 50 franco contre remboursem.

Robert Rado, volailles en gros, **Versecz II.** (Hongrie)

Cuisinières, bonnes à tout faire, sommelières, filles de chambre, de cuisine, d'office, laveuses ; garçons de peine pour magasins, pharmacies, offices, portiers, valets de chambre, vachers, charretiers, domestiques de campagne des deux sexes, etc., etc., **sont placés** par **A. Mœhr-Ridoux,** *93, rue du Pont-Suspendu,* **Café Helvétia, Fribourg.**

Joindre 20 cent. timbres pour réponse. H 71F 260

ON DEMANDE

à acheter, dans le canton de Fribourg, **un domaine de 15 à 30 poses.** Paiement comptant.

S'adresser par écrit à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Lausanne, sous H 1636 B. 4717 1899

On demande

UNE FILLE

pour aider au ménage.

Adresser les offres à **M. E. Favre,** *Hôtel de la Poste,* **Bière.** H 27204 L 4769

Grand choix d'ustensiles de cuisine.

E. WASSMER, Fribourg

Louis WERRO

MONTILIER, près Morat

Fabrique de montres de confiance

Fondée en 1896

Remontoirs ancre, très solides et bien réglés pour hommes et dames

En nickel ou acier noir, à fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—.

En argent contrôlé et gravé, à fr. 15.—, 16.—, 18.— et 20.— Chaque montre est munie d'un bulletin de **garantie** pour 3 ans. Envoi franco contre remboursement. — Pas de ventes par acomptes. Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres, aux prix les plus bas.

On accepte en payement les vieilles boîtes de montres, or et argent. H 4712 F 4425-1781

GRANDES MISES PUBLIQUES

de bétail, chédail et fourrages

Pour cause de cessation d'exploitation agricole, il sera exposé en vente, par voie de mises publiques, au Domaine de l'Etang, à **Châtel-Saint-Denis,** propriété de **M. Paul Bontempo,** le **mercredi 9 décembre prochain,** dès les **9 h. du matin :**

45 têtes de bétail bovin (2 taureaux, 14 vaches portantes, 29 génisses) de race pie-rouge, primés et de première origine ; 5 chevaux de trait et voiture ; 25 moutons, race Oxford pure, une centaine de porcs (laies et jeunes), de race anglaise et du pays.

Nombreux chars et voitures, charrettes et traîneaux, 20 harnais de luxe et de trait et articles de sellerie. Train de montagne complet, 40 clochettes, instruments agricoles tels que faucheuse, faneuse, râteleuse, charrues et autres objets trop longs à énumérer.

50,000 pieds de foin environ, situé en 3 fermes, tant à distraire qu'à consommer sur place. H 5125 F 4735

Favorables conditions de paiement.

L'exposant.

Dans le cas où les mises ne pourraient pas être terminées le même jour, le **chédail** serait exposé en mises le lendemain à la même heure.

HOTEL AUTRUCHE

Fribourg

Bière du Cardinal et Fransiskaner-Leistbræu de Munich.
Restauration à toute heure. — Diners depuis 1 fr. 50.
Spécialités : Galantine. — Petits pâtés. — Gâteaux au fromage. — Tous les lundis, soupe à l'oignon. 4662

Aujourd'hui samedi

TRIPES

La Confiserie Fassbind

Succ. : E. ZOLPER

A l'avantage d'informer sa nombreuse clientèle que, comme par le passé, elle tiendra au **Ier étage de sa maison,** une **belle et grande exposition de fondants variés et fabriqués exclusivement dans la maison même,** ainsi qu'un beau choix de *cartonnage de luxe et fantaisie.*

Grand assortiment en desserts fins, ordinaires et lekkerlis.

Se recommande, H 5139 F 4777

Confiserie Fassbind, *succ.* : **Ernest ZOLPER.**

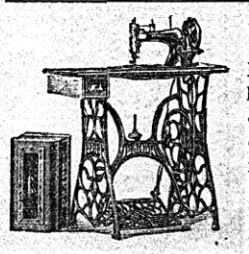

PFAFF

Machine à coudre la plus avantageuse est la machine par excellence pour familles et emploi professionnel. 4025

SIMPLE, SOLIDE, ÉLÉGANTE

E. WASSMER, Fribourg

Le meilleur Vin tonique et apéritif

Vente annuelle 7 millions de bouteilles

BYRRH

Premières récompenses à toutes les Expositions (82 médailles) Violet Frères, Thuir (France)

Exiger la Bouteille d'origine